

*L'absence d'une culture managériale nuit à la qualité des nominations des compétences aux postes de responsabilité*

## Le gouvernement appelé à revoir sa copie



Lire page 3

### Édito

## Agadir, citadelle du militantisme ittihad

Une rencontre qui se situe dans cette belle continuité qui caractérise l'Union socialiste des forces populaires. Devrait-on parler de retrouvailles alors que cette relation ombilicale entre cette cité symbole du modernisme et de l'ouverture sur le monde et le Parti des forces populaires existe depuis toujours ? Une relation qui coule de source entre toute une région connue pour être une citadelle du militantisme et un parti connu pour être le seul à faire du concept du militantisme démocratique un choix stratégique pour l'édification d'une société démocratique et évoluée.

Ittihadies et Ittihadis ont assumé, quatre décennies durant, la responsabilité de la gestion de la chose publique dans la ville d'Agadir. Ils ont également eu à prouver toute leur compétence à travers d'autres expériences au niveau de toute une région : Taroudant, Tiznit, Inezgane, Ait Melloul, Dchira, Massa ... ainsi qu'au niveau de nombre de communes rurales. Cela ne peut nous faire oublier la dénaturation flagrante de la volonté populaire durant les années de plomb et sans laquelle l'USFP se serait approprié la quasi-totalité des collectivités et autres institutions élues dans le Tout Souss. La même présence notoire s'est fait remarquer au sein du Parlement. Une présence, aux différents niveaux, qui n'a pas valu que par le nombre, mais par la grande qualité de cette représentativité.

Aussi cette rencontre entre le Premier secrétaire et les membres du Conseil national ne serait-elle pas à conjuguer seulement au présent.

Un présent qui a puisé dans le passé pour se diriger, d'un pas serein, vers l'avenir. C'est ce qui a donné toute sa force et sa valeur à une rencontre vécue avec enthousiasme et ardeur par les militants et les militants ittihadis.

“  
*La rencontre  
de tous les  
espoirs*  
”

Des échanges qui se sont avérés d'autant plus fructueux que Driss Lachgar a fait part de la disponibilité de la direction du Parti à placer tout ce qui se rapporte à la situation partisane dans la région au centre de ses préoccupations et, de surcroît, pendant cette crise sanitaire, et ce en rapport avec les initiatives des partis et sa vision du Maroc d'après le Corona ...

Il va sans dire que le discours du Premier secrétaire, au vu de sa clarté et des messages qu'il comportait, a eu l'effet escompté auprès d'un auditoire animé qu'il était par l'intérêt de la Nation, celui de la Région et celui du Parti.

Le bien-fondé des initiatives et des analyses à l'actif de l'USFP durant cette période critique n'est plus à démontrer. L'appel de Driss Lachgar pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale fait partie de cette logique par laquelle se distingue l'USFP.

Entre autres points d'actualité soulevés à Agadir, celui concernant la réforme du système électoral dont le but est d'assurer l'intégrité et la transparence du processus électoral. Mais toute réforme, précise le Premier secrétaire, ne peut avoir toute sa portée sans que soit tenu compte du fait que les perspectives de la démocratie dans notre pays passent par l'apport de l'USFP et, à ses côtés, les forces démocratiques et modernistes pour un changement de l'équilibre des forces en présence.

La lutte doit d'autant se poursuivre qu'en face, il y en a ceux équipés d'argent et de pouvoir et ceux qui puisent dans un discours populiste enveloppé dans une certaine tartufferie religieuse.

L'USFP qui n'en est pas à sa première bataille est bien évidemment capable de relever cet énième défi, pour peu que ses forces soient unifiées et qu'il s'ouvre à toutes ses compétences comme à celles dont regorge le pays.

Ce n'est pas pour rien que cette rencontre a été baptisée celle de la Fidélité. Fidélité au passé et plein engagement pour le présent et l'avenir qui s'annoncent tout aussi glorieux.

LIBERATION

# La rencontre de l'espoir et de l'avenir

*La réunion de Driss Lachguar avec les membres du Conseil national du parti dans la région de Souss-Massa a constitué un jalon important sur la voie de la solidarité, de l'unité et de l'engagement*

## Actualité

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition d'hier, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé une réunion avec les membres du Conseil national du parti dans la région de Souss-Massa dimanche 18 octobre 2020.

Dans un communiqué rendu public l'occasion, le secrétariat régional de l'USFP de ladite région a qualifié cette réunion de « moment historique tenu dans des circonstances exceptionnelles au cours desquelles la direction nationale du parti a tenu à communiquer avec les militants du Souss pour initier un nouveau départ du Parti des Forces Populaires », considérant également qu'il s'agit d'une « rencontre de l'espoir et de l'avenir, qui nous oblige tous à nous engager concrètement pour le succès des initiatives du parti sur tous les fronts ».

Le secrétariat régional a encore souligné que « l'USFP est une école » de militantisme et que « des Itihadis, malgré leurs différences qui, ajoutées à une vision critique constructive, constituent la base de leur force, s'unissent lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un peuple et d'une nation », tout en affirmant « la volonté de l'USFP aux niveaux local, régional et national de s'engager et de contribuer à tout ce qui aiderait à surmonter les effets de la crise sanitaire, psychologique, économique et sociale à laquelle le Maroc se trouve confronté à la suite de la pandémie de la Covid-19, et ce en œuvrant à fortifier le pays ainsi que la solidarité et l'unité de la société ».

Il a également tenu à saluer la direction du parti au niveau national «



pour toutes les initiatives qu'elle a prises en vue de réhabiliter l'action politique en œuvrant pour le renforcement des institutions représentatives et en proposant la révision du système électoral afin de mettre en place un contrat avec la société basé sur un choix démocratique libre, loin de toute logique d'instrumentalisation de la religion et d'utilisation de l'argent qui a corrompu durant des décennies tous les processus électoraux ».

Il a appelé tous les Itihadis de la région de Souss Massa à travailler aux côtés des habitants de la région, comme ils le font depuis des décennies, afin de résoudre tous les problèmes

auxquels ces derniers sont confrontés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie alimentaire, de l'artisanat, du tourisme, etc. A cet égard, il a salué la proposition du parti relative à la solidarité sociale en proposant un impôt sur la fortune.

Il convient de rappeler que dans son allocution au début de cette réunion à laquelle ont pris part les membres du Conseil national du parti dans la région de Souss-Massa et les secrétaires provinciaux de la même région, le Premier secrétaire a évoqué, chiffres à l'appui, la crise économique et sociale dans notre pays induite par les réper-

cussions de la pandémie de la Covid-19, soulignant au passage les efforts énormes consentis par l'Etat pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent en mobilisant des fonds pour soutenir les entreprises en détresse, ainsi que les différentes couches sociales dont le pouvoir d'achat et les conditions de vie ont été impactés par les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette pandémie qui a, néanmoins, mis à nu nombre de dysfonctionnements. Il a également appelé le gouvernement à redoubler d'efforts pour étendre la couverture sociale à tous les Marocains d'ici 2022.

H. T

## Choukrane Amam demande au gouvernement de mieux informer le Parlement de ses évaluations de l'état d'urgence sanitaire



Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Choukrane Amam, a exhorté le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, à mettre le Parlement au courant des évaluations périodiques faites par le gouvernement de l'état d'urgence sanitaire.

Lors de la séance mensuelle consacrée aux questions orales adressées au chef du gouvernement sur la politique générale à la Chambre des représentants, tenue lundi et consacrée à « la politique gouvernementale à la lumière de l'évolution de la situation épidémiologique », il a souligné que les cas élevés de contamination aux niveaux national et international nécessitent des mesures d'accompagnement pour aider les citoyens qui souffrent de la pauvreté, tout en indiquant que les mesures qui ont été prises jusqu'à présent sont importantes et que le Maroc a fait de grands

progrès, mais il a insisté sur le fait que le Parlement doit être mis au courant de ce qui se passe.

Le président du Groupe socialiste a également affirmé que, d'un point de vue réaliste et non pessimiste, un équilibre doit être créé entre la préservation de la santé et celle de la vie économique et sociale, expliquant que la situation économique et sociale est très préoccupante, car des milliers de Marocains ont perdu leurs emplois. De plus, le gouvernement n'a pas prêté attention à beaucoup de personnes qui travaillent dans nombre de secteurs.

A cet égard, Choukrane Amam a rappelé le discours de S.M le Roi Mohammed VI, lors de l'ouverture de la session législative, dans lequel le Souverain avait souligné la nécessité de faire face aux effets économiques, sociaux et psychologiques de la pandémie.

Le président du Groupe socialiste a aussi

considéré que l'aspect psychologique de la question est très important puisqu'il permet aux citoyens de ressentir que les institutions sont à leur côté dans la crise.

Choukrane Amam a donné l'exemple de la région du Nord, où les Marocains travaillant dans le présidé occupé de Sebta ont perdu leur travail, ce qui impacte négativement des milliers de familles, notamment dans les villes de Tétouan, de Mdq et toutes les localités voisines.

Pour cela, il a appelé le gouvernement à évaluer l'état d'urgence dans une logique de pertes et profits, car un certain nombre de décisions ont causé de graves dommages économiques, en particulier pour les catégories sociales les plus vulnérables, notamment dans les villes marginalisées et pauvres qui souffrent à la fois de la sécheresse et des répercussions de la pandémie.

H.T



*L'absence d'une culture managériale nuit à la qualité des nominations des compétences aux postes de responsabilité*

# Le gouvernement appelé à revoir sa copie

Comment le gouvernement compte-t-il concrétiser le discours Royal appelant à «une révision profonde des critères et des procédures de nomination aux postes supérieurs, afin d'inciter les compétences nationales à intégrer la fonction publique et à la rendre, in fine, plus attractive?».

Selon Mohamed El Wafy, de l'Union marocaine du travail (UMT), la question de l'incitation des compétences à intégrer l'administration publique ne date pas d'aujourd'hui, mais rien de concret n'a été entrepris dans ce sens. «Même la dernière mesure qui consiste à relever le seuil des salaires des compétences recrutées n'a pas donné l'effet escompté. L'Exécutif a donné plutôt l'air de tester les solutions à appliquer, mais sans grands résultats puisque les cadres préfèrent encore intégrer le secteur privé ou aller chercher à faire carrière sous d'autres cieux», nous a-t-il déclaré. Et de poursuivre : «Aujourd'hui, on se demande comment l'Exécutif compte traduire au concret le dernier discours Royal. Compte-t-il mettre en place un nouveau statut pour le recrutement des cadres supérieurs et notamment ceux chargés de gérer les entreprises et les établissements publics?».

Une mise en place qui demande, selon notre interlocuteur, davantage de courage, d'innovation et de créativité. «Les fonctionnaires sont pour une réforme de la fonction publique, mais redoutent que cette réforme porte atteinte à leurs acquis sans régler, pour autant, les vrais problèmes de la fonction publique marocaine. Une équation où tous les protagonistes seront perdants», nous a-t-il précisé.

Selon le rapport sur les ressources humaines accompagnant le projet de loi de Finances 2020, l'administration publique marocaine compte 564.549 fonctionnaires civils, soit 16 fonctionnaires civils pour 1.000 habitants, un niveau comparable aux autres pays. Les fonctionnaires représentent moins de 5% de la population active. La masse salariale de l'Etat s'élevait en 2019 à 11,8 millions de dollars, en progression de 9% par rapport à 2015. C'est l'équivalent de 9,7% du PIB, 31,5% du budget général de l'Etat et 44,3% de ses recettes ordinaires.

Une grande partie de l'effectif du personnel civil de l'Etat est concentré dans un nombre limité



de départements. En dehors de la région de Rabat-Salé-Kénitra qui dispose d'un taux d'encadrement administratif de 27,8% en raison notamment de la présence des services centraux à Rabat, certaines régions se situent sensiblement au-dessus de la moyenne nationale, comme celle de Drâa-Taflalet qui affiche un taux de 18,3%. A l'extrême, les régions du Sud enregistrent les taux les plus élevés, avec 37,7% pour la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et 26,7% à Dakhla-Oued Eddahab. D'autres régions sont, par contre, relativement sous-administrées, comme celle de Marrakech-Safi dont le taux d'encadrement d'administratif est de 13,5%.

Près de 82,5% de ces fonctionnaires civils sont concentrés au niveau de quatre départements ministériels. Le département de l'Education nationale est le premier en termes d'effectifs avec 94,4%, suivi des départements de l'Intérieur, de la Santé

et de l'Enseignement supérieur avec, respectivement, 20,5%, 8,9% et 4,0%.

De son côté, Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V de Rabat, rappelle également que le dossier de la réforme de l'administration est récurrent et cela date des années 80. «Pour autant, ce sujet n'a pas constitué l'essentiel du dernier discours Royal puisque dans trois discours Royaux, l'accent a été mis plutôt sur le portefeuille public. Un intérêt qu'on trouve également depuis juillet dernier dans le discours du ministre des Finances et dans la lettre de cadrage du P.L.F», nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : «En Effet, le véritable enjeu de la fonction publique aujourd'hui n'est pas celui des critères ou des procédures de recrutement, mais plutôt de savoir comment lutter contre la corruption multidimensionnelle (clientélisme, favoritisme, rente...) au sein de l'administration publique et d'instaurer

une nouvelle culture managériale. Notamment dans un contexte marqué, à la fois, par la volonté de l'Etat de remodeler les établissements et entreprises publiques (EEP) en les transformant en des organismes regroupés sous des pôles plus spécialisés et plus efficaces (industrie, mines, transport et logistique, finances...) et de faire disparaître nombre d'organismes publics dont les missions sont achevées mais qui continuent à engouffrer de l'argent public».

Pour notre source, il y a un changement de cap de l'Etat qui assume, aujourd'hui, de plus en plus un rôle stratégique en occupant peu à peu moins d'espace. «Ce nouveau rôle exige une administration dynamique, agile, flexible et proactive. Et cela induit le recrutement de nouveaux profils qui doit être fait sur un seul critère, à savoir la méritocratie», a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb

## Transparency monte au créneau

*L'ONG met en garde contre toute tentative de vider de sa substance le texte de loi relatif à l'INPPLC*



Transparency Maroc a réaffirmé sa position concernant l'urgence de la mise en place d'une instance indépendante, investie des pouvoirs nécessaires et dotée des ressources suffisantes pour lutter contre toutes les formes de corruption.

Dans un communiqué de presse, elle a salué le fait que le projet de loi relatif à cette problématique attribue à l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption «des prérogatives, dont l'association a longtemps porté le plaidoyer, notamment celles relatives au traitement des plaintes et dénonciations concernant les faits de corruption ou d'infractions financières et administratives, l'ouverture d'enquêtes et la saisine du ministère public», ainsi que «de

pouvoir d'auto-saisine de tous les cas de corruption dont elle aura pris connaissance».

Cette ONG a mis en garde contre «toute tentative de vider de sa substance le projet de loi (relatif à cette instance qui est en cours de débat à la Commission de justice, de la législation et des droits de l'Homme de la première Chambre), qui ne peut être que l'expression de la volonté de maintenir en l'état la situation de la corruption dans notre pays et s'opposera ainsi à tout effort d'édification d'un système national d'intégrité et mettant notre pays en défaut par rapport à ses engagements pris dans le cadre de la convention de l'ONU contre la corruption».

Pour ces raisons, l'association a appelé à

une meilleure clarification des rapports entre l'Instance et le ministère public afin de conforter la complémentarité et l'efficacité de leur coopération. Il s'agit, en particulier, de permettre à l'instance de suivre les dossiers de corruption qu'elle lui aurait transmis jusqu'à leur jugement et que soient mises à sa disposition les données relatives à chaque cas ; l'extension de la définition de la corruption pour couvrir tous les actes entrant dans son cadre conformément aux meilleures pratiques internationales et à la convention de l'ONU contre la corruption ; et, enfin, le renforcement de la protection des victimes et dénonciateurs dans le cadre du projet de loi et dans celui du Code de procédure pénale.

M.T

# Mohamed Benabdelkader : *Prévention et coordination sont les maîtres-mots pour faire face à la pandémie*

**L**a prévention et la coordination sont les maîtres-mots pour faire face à la pandémie de Covid-19, a souligné, mardi, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Prenant part au dialogue mondial des dirigeants de la justice sur "La justice pour tous en situation d'urgence", organisé en visioconférence par le gouvernement du Canada, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Open Government Partnerships (OGP), il a affirmé que la prévention concerne l'usage de tous les moyens organisationnels et numériques possibles, tandis que la coordination porte sur la favorisation de l'engagement de toutes les parties prenantes.

Cité par un communiqué du ministère de la Justice, Mohamed Benabdelkader a mis l'accent sur le contexte de mobilisation et de solidarité nationale des secteurs public et privé et des donateurs volontaires, énonçant les différentes mesures prises en coordination avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et la Présidence du ministère public pour assurer la continuité du service public de la justice, tout en garantissant la sécurité sanitaire des magistrats, des auxiliaires de justice et des justiciables.

Parmi ces mesures, le ministre a cité le dispositif du procès à distance, les protocoles de sécurité aux accès des bâtiments, la grâce Royale, l'établissement d'un guide de gestion administrative des tribunaux et les opérations de dépistage du virus, a indiqué le ministre lors de cette rencontre qui a réuni les ministres de la Justice de plusieurs pays.



Toutes ces actions découlent d'une volonté du ministère de la Justice et des autres institutions du système judiciaire de placer la sécurité des magistrats, des auxiliaires de justice et des justiciables en tête de leur priorité, relève-t-il, ajoutant que ces actions sont modulées pour prendre en considération l'évolution de la situation sanitaire.

Selon le communiqué, en cette période de crise sanitaire sans précédent, cette question constitue une préoccupation majeure de tous les pays qui sont appelés à prendre des mesures visant à assurer la continuité du service judiciaire.

A cet égard, le Royaume du Maroc a mené, dès le début de la pandémie, des ac-

tions considérables.

Ainsi, sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus a été rendue immédiatement effective. Ce fonds est dédié à l'accompagnement financier de la pandémie, rappelle-t-on.

## Le Groupe d'amitié parlementaire Bolivie-Maroc appelle les autorités boliviennes à renforcer leur coopération avec le Royaume



**L**e Groupe d'amitié Bolivie-Maroc au Parlement du pays sud-américain a appelé les nouvelles autorités boliviennes à renforcer la coopération avec le Royaume dans tous les domaines, notamment politique et parlementaire.

Dans un communiqué signé par

la députée Shirley Suarez Antelo, du parti du "Mouvement vers le socialisme" (MAS), le Groupe d'amitié a appelé les nouvelles autorités politiques issues des élections générales, tenues dimanche dernier, à mettre en œuvre les mécanismes de consultations bilatérales afin de développer et de renforcer la coopération entre

la Bolivie et le Maroc.

A cet égard, elle a souligné la nécessité de "renforcer le dialogue politique, diplomatique et culturel avec le Royaume dans le cadre d'une coopération constructive" entre les deux pays, affirmant la ferme volonté de la Bolivie et du Maroc de renforcer leurs relations.

Shirley Suarez Antelo a également exprimé la volonté du Groupe d'amitié parlementaire Bolivie-Maroc, dont elle fait partie, de consolider des liens d'amitié et de coopération entre les institutions législatives des deux pays.

Dimanche dernier, la Bolivie a organisé des élections générales auxquelles environ 7,3 millions de Boliviens ont été invités à élire un nouveau président, 130 députés et 36 sénateurs.

Les sondages d'opinion, réalisés à la sortie des électeurs des bureaux de vote, donnent la victoire à Luis Arce, candidat du MAS qui a remporté le premier tour des élections avec plus de 52% des voix.

## Adoption de la convention maroco-espagnole de lutte contre la criminalité par la Commission des AE du Congrès des députés

**L**a Commission des affaires étrangères du Congrès des députés espagnol a adopté, lundi, la convention entre le Maroc et l'Espagne sur la coopération en matière de sécurité et de lutte contre la criminalité.

La convention, qui a obtenu le feu vert du Conseil des ministres espagnol le 08 septembre dernier, répond à la préoccupation - partagée par les deux pays - concernant l'ampleur des phénomènes criminels et les défis à la sécurité posés par la traite des personnes, le terrorisme, le trafic de drogue et les nouvelles manifestations de la criminalité transnationale organisée.

Structuré en un préambule et quinze articles, l'accord régit les aspects les plus importants dans le domaine de la coopération, en précisant de manière très détaillée les crimes englobant ladite coopération, selon le gouvernement espagnol.

La convention met l'accent sur les dispositions relatives à la lutte contre la criminalité organisée, avec une référence spécifique au terrorisme, ainsi qu'à la coopération dans le cadre des activités opérationnelles et d'enquête des différentes formes de criminalité, ajoute la même source.



# Le Burkina Faso et la Jordanie réaffirment leur soutien à l'initiative d'autonomie au Sahara

Le Burkina Faso a réaffirmé, mardi devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara, qui constitue une solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional.

"Le Burkina Faso réaffirme son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie et aux efforts sérieux et crédibles du Maroc pour résoudre le différend", estimant qu'elle constitue une solution crédible et réaliste dans le dénouement de ce différend régional, a déclaré devant la Commission l'ambassadeur représentant permanent du Burkina Faso à l'ONU, Eric Tiare.

"Sur le plan socioéconomique, le Burkina Faso salue les investissements en faveur des populations du Sahara et se félicite des efforts et réalisations dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19", a souligné l'ambassadeur.

Eric Tiare a également exprimé le soutien du Burkina Faso au processus politique en cours "mené sous l'égide exclusive du Secrétaire général des Nations unies et qui vise à parvenir à une solution politique, mutuellement acceptable et négociée au différend régional, fondée sur le réalisme et un esprit de compromis".

Le Burkina Faso, a dit l'ambassadeur, se félicite des "avancées notables enregistrées lors des deux tables rondes tenues à Genève et réunissant l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Polisario, et demande au prochain Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies et successeur de Hotst Köhler, de reprendre les négociations là où elles se sont arrêtées à l'occasion des discussions à venir lors de la troisième table



ronde, que nous appelons de tous vœux".

"Le Burkina Faso salue la demande du Conseil de sécurité aux quatre acteurs afin qu'ils restent engagés, tout au long de la durée du processus afin qu'il aboutisse", a-t-il conclu.

La Jordanie a, elle aussi, réitéré, mardi devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, qui est "en harmonie avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale", tout en saluant les efforts du Royaume visant le développement de ses provinces du Sud et l'amélioration des conditions de vie de leur population.

"Mon pays salue l'engagement posi-

tif du Royaume du Maroc frère visant à aboutir à une solution politique consensuelle et définitive à la question du Sahara à travers la présentation de l'initiative d'autonomie, qui est en harmonie avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale", a déclaré le représentant de la Jordanie devant la Commission.

A cet égard, il a réaffirmé le soutien de la Jordanie à l'initiative marocaine d'autonomie "en tant que mécanisme sérieux et réaliste qui prend en compte les spécificités de la région, la souveraineté du Royaume du Maroc sur son territoire et son intégrité territoriale totale, conformément à la Charte des Nations unies".

Le diplomate jordanien a également

loué les efforts du Maroc visant le développement de ses provinces du Sud, et l'amélioration des conditions de vie de leur population tout en leur permettant de bénéficier des ressources de la région, outre les efforts du Royaume en matière de lutte contre la pandémie de Covid-19 dans la région.

Il a aussi salué les efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à réaliser des progrès dans le processus politique pour aboutir à une solution réaliste et durable à ce différend régional, tout en se félicitant de l'élan créé par les deux tables rondes tenues en décembre 2018 et mars 2019, "avec la participation positive de l'ensemble des parties concernées", à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario.

## 85 grèves ont fait perdre 49.900 jours de travail aux entreprises



Le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz, a fait savoir, mardi à Rabat, que 1.218 grèves ont été évitées au niveau de 744 établissements, lors des neuf premiers mois de l'année 2020, grâce aux efforts déployés par son département.

En réponse à une question orale sur "La problématique des salariés expulsés" posée par le groupe de l'Union marocaine du travail (UMT) à la Chambre des conseillers, il a indiqué que le ministère a permis d'éviter, lors des neuf premiers mois de l'année 2020, 1.218 grèves dans 744 établissements qui embauchent près de 89.800 salariés.

Il a, aussi, précisé que son

département a recensé 85 grèves dans 68 établissements, auxquelles ont pris part 5.293 salariés, faisant perdre aux entreprises concernées 49.900 jours de travail, soit un taux de participation de 51,38%.

Par ailleurs, 165 conflits ont été renvoyés aux commissions provinciales de recherche et de réconciliation, dont 18 d'entre eux ont été déferés devant le comité national de recherche et de conciliation en 2019, a souligné le responsable gouvernemental, notant que lors des neuf premiers mois de l'année en cours, 90 conflits ont été renvoyés devant les commissions provinciales, contre 13 conflits traités par le Comité national.

# La CRDH de Drâa-Tafilalet tient sa première session ordinaire



La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Drâa-Tafilalet a tenu, mardi à Errachidia, sa première session ordinaire consacrée notamment à la présentation de la charte de déontologie de cette instance et du règlement intérieur du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

L'ordre du jour de cette réunion de deux jours comprend la

création des trois comités de la CRDH, à savoir le comité de protection des droits de l'Homme, le comité chargé de la promotion de la culture des droits de l'Homme et le comité chargé du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, a indiqué la présidente de la Commission régionale des droits de l'Homme de Drâa-Tafilalet, Fatima Aarach.

La Commission régionale des

droits de l'Homme de Drâa-Tafilalet a pour objet, en premier lieu, de jeter les bases d'une approche participative et constructive impliquant l'ensemble des acteurs concernés par la question des droits de l'Homme et les différentes composantes de la société civile aux niveaux régional et national, ainsi que de faire face à toutes les formes de violations et consacrer la culture des droits humains, a-t-elle dit à la MAP à

cette occasion.

"La priorité principale de l'action de la commission porte sur la promotion du volet socioéconomique des droits de l'Homme (santé, enseignement, emploi...)", en tenant compte des spécificités de la région de Drâa-Tafilalet, a poursuivi la présidente de la CRDH.

"Notre travail sera focalisé sur l'élaboration du plan d'action régional de la commission pour la période 2021-2023 et l'examen des questions significatives liées aux droits de l'Homme dans la région", a précisé Fatima Aarach.

De son côté, Saïd Karimi, membre de la Commission régionale des droits de l'Homme, a souligné que cette réunion permettra de présenter les activités qui seront exercées par les membres de la CRDH et de déterminer la stratégie de travail et les visions relatives aux droits de l'Homme au niveau de la région de Drâa-Tafilalet.

L'action de la commission sera axée aussi sur la mise en œuvre des programmes du Conseil national des droits de l'Homme au niveau de la région et ce, conformément aux

dispositions de la Constitution relatives à la protection des droits socioéconomiques et aux chartes internationales des droits de l'Homme, a-t-il ajouté.

Cette session, qui intervient à la suite de l'installation récemment des membres de la Commission régionale des droits de l'Homme de Drâa-Tafilalet, sera également l'occasion de présenter les prérogatives du Conseil national des droits de l'Homme.

La cérémonie d'installation des membres de la Commission régionale des droits de l'Homme de Drâa-Tafilalet a eu lieu le 8 octobre à Errachidia, sous la présidence de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme, Amina Bouayach.

L'installation des membres de la CRDH de Drâa-Tafilalet intervient conformément à la loi 76-15 relative à la réorganisation du Conseil national des droits de l'Homme et au règlement intérieur du CNDH qui fixent les prérogatives des commissions régionales des droits de l'Homme, leur composition et leurs rapports avec l'ensemble des composantes du conseil national.

## Installation des membres de la Commission des droits de l'Homme de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Les membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ont été installés dans leurs fonctions, mardi à Tanger, en présence de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

La CRDH de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, présidée par Souлма Таoud, est composée de 21 membres de divers horizons, notamment des universitaires, des médecins, des juges, des avocats, des oulémas, des journalistes professionnels et des représentants d'associations de la société civile actives dans le domaine de la défense des droits de l'Homme, des droits des groupes vulnérables et de l'environnement.

Il a été procédé également à l'extension de la compétence territoriale de la Commission régionale pour couvrir la province d'Al Hoceïma, et ce dans le cadre de la nouvelle structure des commissions régionales des droits de l'Homme.

S'exprimant à cette occasion, Amina Bouayach a souligné que les nouveaux membres des commissions régionales

devront donner un nouveau souffle au travail quotidien des différentes structures du CNDH, en tant qu'institution constitutionnelle indépendante, notamment en matière de prévention des violations des droits de l'Homme, de protection de ces droits et de diffusion de la culture des droits de l'Homme, relevant que ces trois fonctions "sont indépendantes les unes des autres, mais en même temps elles sont interdépendantes, ce qui confère au conseil une position rigoureuse qui requiert l'objectivité et la neutralité, pour présenter des propositions devant contribuer à consolider le processus des droits de l'Homme".

Elle a estimé que "le travail dans le domaine des droits de l'Homme n'a pas d'horizon, mais repose sur une interaction continue avec les questions nationales pour élargir la portée de ces droits", notant que les commissions régionales vont permettre au CNDH de renforcer sa dynamique, à travers des actions de proximité avec les citoyens et les victimes des violations des droits de l'Homme.

Amina Bouayach a, par ailleurs, évoqué certaines spécificités caractérisant la



région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui se sont reflétées dans la composition diversifiée de la CRDH, appelant la commission à s'ouvrir aux associations et expériences d'autres acteurs, à même d'avoir une meilleure connaissance des problèmes posés au niveau régional.

Pour sa part, Souлма Таoud a estimé que les CRDH constituent l'un des mécanismes d'action du Conseil national des droits de l'Homme sur le terrain, pour garantir la proximité avec les citoyens, notant

qu'il s'agit d'un "mécanisme unique" au niveau international.

Elle a assuré que la région, grâce à sa position géographique stratégique, se caractérise par des particularités en matière des questions des droits de l'Homme, notamment celles liées à l'immigration, relevant que les membres de la CRDH de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma sont spécialisés dans différents domaines, ce qui contribuera au renforcement des acquis et réalisations du CNDH.





## En Italie, la Lombardie et la Campanie se préparent à un couvre-feu

**L**a Lombardie, la riche région du nord la plus touchée par la pandémie, et la Campanie, la région de Naples, s'approprient à instaurer un couvre-feu nocturne, une première depuis la fin du confinement début mai en Italie, afin d'endiguer les contagions. Le couvre-feu doit être en vigueur en Lombardie à partir de ce jeudi, de 23H00 à 05H00, pour trois semaines.

Le président de la Campanie, Vincenzo De Luca, a lui annoncé le début du couvre-feu pour vendredi 23H00 dans cette région du sud de l'Italie. Il n'a pas précisé à quelle heure le matin il serait levé ni la durée de cette mesure. "Je suis d'accord avec l'hypothèse de mesures plus restrictives en Lombardie. J'en ai parlé avec le président (de la région Attilio) Fontana et le maire (de Milan Giuseppe) Sala et nous travaillerons ensemble dans cette direction dans les prochaines heures", avait déclaré lundi le ministre de la Santé, Roberto Speranza.

L'Italie connaît depuis vendredi une forte hausse des cas de Covid-19, avec plus de 10.000 malades par jour, et la Lombardie, la région de Milan, est la plus touchée, comme elle l'avait été au début de la pandémie, en février et mars.

Poumon économique de l'Italie avec la Vénétie et l'Emilie-Romagne, la Lombardie a enregistré lundi 1.687 nouveaux cas sur un total de 9.338 dans le pays. Depuis février, elle en a recensé 128.456 (l'Italie entière 423.578), dont 17.084 décès (l'Italie entière 36.616), selon des chiffres du ministère de la Santé.

Du 12 au 19 octobre, le nombre de malades hospitalisés en Lombardie a augmenté de 145% et le nombre de patients en soins intensifs de 126%, conduisant les autorités régionales à demander ce couvre-



feu ainsi que la fermeture le week-end des commerces de la moyenne et grande distribution ne vendant pas de produits de première nécessité (nourriture, pharmacie...).

Dès samedi, la Lombardie avait instauré des mesures plus sévères, décidant, entre autres, la fermeture de tous les bars et restaurants à partir de minuit et la suspension de toutes les activités sportives amateur.

Depuis, l'ensemble de l'Italie l'a suivie.

La Campanie est également l'une des régions les plus touchées d'Italie, mais avec un système sanitaire moins efficace que celui de la Lombardie, elle se trouve dans une position plus difficile. "On voulait initialement instaurer (le couvre-feu) à partir du dernier week-end d'octobre, mais nous le faisons maintenant (en raison de la hausse des cas, NDLR). On interrompt les activités et la mobilité à partir de 23H00 pour contenir la vague de contaminations. Vendredi à 23H00 on ferme tout en Cam-

panie, comme en Lombardie", a déclaré M. De Luca, cité par les médias.

Sans aller jusqu'au couvre-feu, la région du Piémont a annoncé mardi la fermeture des centres commerciaux. "D'ici ce soir je vais signer une ordonnance fermant les centres commerciaux le samedi et le dimanche sur tout le territoire de la région. Ne resteront ouvertes que la partie alimentaire et les pharmacies" de ces centres, a déclaré Alberto Cirio, président du Piémont, cité par les médias.

## Manchester forcée d'adopter de nouvelles restrictions après un bras de fer avec le gouvernement

**L**a ville de Manchester, dans le nord-ouest de l'Angleterre, s'est vu imposer à partir de vendredi des restrictions drastiques contre le nouveau coronavirus, après plusieurs jours de bras de fer infructueux avec le gouvernement sur les contreparties économiques.

Pays le plus endeuillé en Europe par la pandémie avec presque 44.000 morts, le Royaume-Uni réagit à la résurgence de contaminations de manière localisée, parfois au gré de tensions entre Londres et les collectivités locales.

Le gouvernement conservateur a instauré la semaine dernière un système d'alerte à trois niveaux pour l'Angleterre, "moyen", "élevé" et "très élevé". "Compte tenu de la situation sanitaire, je me dois de faire passer la région de Manchester en niveau d'alerte «très élevé»", a déclaré lors d'une conférence de presse le Pre-

mier ministre Boris Johnson, à l'issue d'une semaine de conflit avec le maire de Manchester, dans une région avec une forte population défavorisée qui se sent souvent délaissée voire méprisée par Londres.

L'élue local, Andy Burnham, résistait à cette mesure sans accompagnement financier supplémentaire pour les entreprises, puisque ce dernier échelon implique entre autres la fermeture des bars et pubs ne servant pas à manger. Des membres de différents foyers ne pourront plus se rencontrer, à de très rares exceptions et les déplacements en direction de cette zone ou pour en sortir seront déconseillés.

Mais les discussions n'ont pas abouti avant mardi midi, limite fixée par Londres pour trouver un compromis avec la ville, qui représente avec sa périphérie 2,8 millions d'habitants.

Boris Johnson a annoncé débloquer 22 millions de livres d'aide (soit 24 millions d'euros), soit environ le tiers de ce que le maire jugeait indispensable et bien moins que ce que le gouvernement avait proposé en compromis, selon la presse. "A aucun moment aujourd'hui on ne nous a proposé assez pour protéger les plus pauvres face à la réalité pénible de l'hiver qui s'annonce", a réagi lors d'une conférence de presse M. Burnham, visiblement ému.

Selon lui, de nouvelles restrictions "augmenteront la pauvreté", alors que de nombreuses "entreprises sont déjà sur le point de fermer". Il a malgré tout demandé à ses administrés de "respecter la loi à tout moment".

Downing street avait prévenu que le gouvernement passerait en force faute de compromis, soulignant que dans la région, les "hospitalisations doublent tous les neuf jours".

Le chef de l'opposition travailliste Keir Starmer a lui dénoncé "l'échec du gouvernement" et "le mépris avec lequel les conservateurs ont traité les communautés locales, en particulier dans les Midlands, le Nord-Ouest et le Nord-Est".

"Le Labour reconnaît la nécessité d'adopter des restrictions plus strictes, mais cela doit cependant s'accompagner d'un soutien financier supplémentaire", a-t-il ajouté.

Dans toute l'Angleterre, les réunions à plus de six personnes sont interdites et les pubs et restaurants doivent fermer à 22H00 GMT mais environ la moitié de la population, dont Londres, vit désormais sous des restrictions locales plus strictes.

Le Pays de Galles a lui décidé d'imposer un confinement général de deux semaines à partir de vendredi, certaines classes reprenant cependant la deuxième semaine.

# Un nouveau test rapide et bon marché en Inde

Un test rapide, fiable et bon marché pour détecter le coronavirus avec une bandelette de papier réactif va bientôt être disponible en Inde où des scientifiques l'ont développé pour aider à contrer la pandémie.

Il s'appelle "Feluda", du nom d'un personnage populaire de détective créé par le grand cinéaste Satyajit Ray (1921-1992), et acronyme scientifique (FNCSA9 Editor-Limited Uniform Detection Assay).

Il utilise en effet la technique des "ciseaux moléculaires" CRISPR-Cas9, mise au point par deux généticiennes, la Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna, qui viennent d'être récompensées par le prix Nobel de chimie. Ce kit, qui fonctionne à partir de prélèvements par écouvillonnage nasal, ressemble à un test domestique de grossesse avec sa bandelette où apparaissent deux traits colorés si le résultat est positif et fournit les résultats dans l'heure.

"Ce test ne nécessite aucun équipement sophistiqué ou main-d'œuvre hautement qualifiée", explique son co-inventeur Souvik Maiti, du CSIR-Institute of Genomics and Integrative Biology (IGIB), l'Institut de génomique et biologie intégrative du Conseil de la recherche scientifique et industrielle de New Delhi.

"De nombreux endroits reculés en Inde n'ont aucun laboratoire sophistiqué", poursuit-il. Le test "sera bien plus facile à déployer, il aura une pénétration bien supérieure".

Avec plus de 7,5 millions de cas, l'Inde est le deuxième pays au monde le plus infecté par le virus derrière les États-Unis. La maladie s'est répandue des villes jusqu'aux zones rurales où les services de santé sont limités.

Les scientifiques espèrent que ce test permettra d'aider à détecter le virus dans les régions les plus pauvres de ce pays d'1,3 milliard d'habitants.



L'Inde utilise actuellement des tests virologiques RT-PCR, les tests de référence qui nécessitent un matériel de laboratoire avancé, ainsi que des tests antigéniques, beaucoup plus rapides car ils ne nécessitent pas d'analyse en laboratoire mais aussi moins précis. Les premiers tests détectent le matériel génétique du coronavirus alors que les seconds repèrent des protéines du virus.

Le test Feluda, comme d'autres en

développement également dans plusieurs autres pays, est perçu comme une avancée majeure en Inde car il a la fiabilité du test PCR avec l'accessibilité des tests antigéniques. Il a reçu le feu vert des autorités de régulation indiennes. Le ministre de la Santé Harsh Vardhan a assuré la semaine dernière qu'il pourrait être déployé dans le pays par le conglomérat Tata dans les semaines à venir.

Son prix n'a pas été publié mais, selon des médias locaux, il pourrait

coûter environ 500 roupies (5,8 euros). Un test PCR peut coûter jusqu'à 2.400 roupies dans un laboratoire privé à New Delhi.

Pour le moment, le prototype nécessite l'usage d'un thermocycleur, ou machine PCR, mais les scientifiques travaillent à une version fondée sur la salive ou l'auto-écouvillonnage susceptible d'être utilisée chez soi, a précisé Debojyoti Chakraborty, co-inventeur et scientifique de l'IGIB.

# Le Brésil adopte un vaccin chinois malgré la polémique



Le Brésil va adopter un vaccin chinois contre le nouveau coronavirus dans le cadre de sa campagne d'immunisation, a annoncé mardi le ministre de la Santé Eduardo Pazuello, en dépit de la polémique autour de ce traitement.

Le vaccin CoronaVac, élaboré par le laboratoire chinois Sinovac, avait été testé sur des milliers de volontaires dans six États du pays, dont celui de Sao Paulo, le plus touché par la pandémie.

Le gouvernement brésilien a conclu un accord avec cet État pour acheter 46 millions de doses qui devraient être administrées à partir de janvier prochain, a précisé M. Pazuello, lors d'une vidéoconférence avec les gouverneurs des 27 États du pays. "Ce sera le vaccin du Brésil", a lancé le ministre, en rappelant que le géant latino-américain de 212 millions d'habitants comptait en outre sur le partenariat entre l'Université britannique d'Oxford et le groupe pharmaceutique

anglo-suédois AstraZeneca. "C'est notre grande nouveauté. Cela rééquilibre le processus", a-t-il ajouté, alors que le Brésil est le second pays le plus endeuillé par la maladie, avec plus de 154.000 morts, derrière les États-Unis.

La question des vaccins a pris une dimension politique au Brésil où le président d'extrême droite Jair Bolsonaro a critiqué à plusieurs reprises le vaccin chinois, s'opposant au gouverneur de l'État de Sao Paulo Joao Doria, l'un de ses principaux rivaux politiques. M. Bolsonaro a notamment déclaré que le vaccin ne serait "pas obligatoire", contrairement au souhait du gouverneur.

Le vaccin du laboratoire chinois est entré dans la phase finale des tests au Brésil, tout comme celui qui est développé par l'Université d'Oxford mais dont les essais ont été interrompus en septembre en raison d'un effet indésirable grave chez un participant.



# Londres et Bruxelles poursuivent leur partie de ping pong

**L**ondres et Bruxelles ont poursuivi mardi leur partie de ping pong, s'appelant mutuellement à faire un pas l'un vers l'autre pour débloquer les négociations commerciales post-Brexit, plus enlisées que jamais.

Les Vingt-sept ne vont pas changer "d'approche", comme le réclame Londres, mais restent "prêts" à négocier si le Royaume-Uni l'est aussi, a averti de son côté le secrétaire d'Etat français chargé des Affaires européennes Clément Beaune.

Le négociateur européen sur le Brexit, Michel Barnier, s'est entretenu dans l'après-midi avec son homologue britannique, David Frost, pour tenter de débloquer la situation. "Mon message: nous devrions tirer le meilleur parti du peu de temps qu'il nous reste. Notre porte reste ouverte", a-t-il tweeté à l'issue de ce coup de fil.

Downing Street a parallèlement fait savoir que la discussion avait été "constructive", mais que "la situation" restait "la même qu'hier". Les deux responsables sont cependant convenus de rester en contact, selon des sources proches des discussions. Ils s'étaient déjà parlé lundi: Michel Barnier avait alors affirmé que l'UE restait "disponible pour intensifier" les discussions, pour la première fois "sur la base de textes juridiques". Mais Downing Street s'était limité à prendre "note" de cette proposition, réclamant un "changement fondamental d'approche de l'UE". "Nous n'aurons pas de nouvelle approche", a répliqué Clément Beaune à l'Assemblée nationale. "Nos priorités sont claires. Elles n'ont pas de raison de changer. Elles ont été communiquées de manière transparente, en toute bonne foi à nos partenaires de négociation", a-t-il souligné.

"A eux de nous dire maintenant, au-delà de la tactique, s'ils veulent continuer à négocier. Nous y sommes prêts", a-t-il ajouté.

Concrètement, les Britanniques disent



vouloir l'assurance que les Européens sont eux aussi prêts à faire des concessions pour voir la discussion aboutir... ce que ces derniers ne cessent pourtant de répéter depuis jeudi dernier. "Nous avons demandé au Royaume-Uni de rester ouvert aux compromis (...). Bien entendu, cela signifie également que nous devons accepter des compromis", avait ainsi affirmé la chancelière allemande Angela Merkel.

Déjà difficiles, les discussions post-Brexit se sont envenimées jeudi quand les 27, réunis en sommet, ont exigé des concessions de Londres pour arriver à un accord de libre-échange à temps pour l'appliquer

l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de concerner le Royaume-Uni.

Boris Johnson a alors déclaré les pour-parlers "terminés" et demandé aux Britanniques de se préparer à un "no deal", une perspective potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de Covid-19.

Lors d'un échange mardi avec le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis M. Johnson a "réaffirmé que l'UE a effectivement mis fin à ces négociations en déclarant qu'elle ne voulait pas changer sa position", selon un porte-parole britannique.

Le temps presse pour arriver à un compromis, les Européens estimant un accord nécessaire avant la fin octobre pour être transposé et adopté d'ici à la fin de l'année.

A défaut d'accord de libre-échange, le gouvernement britannique assure qu'il se satisfait d'un "no deal" au 1er janvier, impliquant le rétablissement de quotas et droits de douane entre les 27 et Londres.

Les discussions butent toujours sur trois sujets: l'accès pour les Européens aux poissonneries eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence, et la manière de régler les différends dans le futur accord.

## La pollution de l'air a tué près de 500.000 nouveau-nés en 2019



**L**a pollution de l'air a tué 476.000 nouveaux-nés en 2019, notamment en Inde et en Afrique subsaharienne, selon une nouvelle étude qui pointe la responsabilité, dans près de trois quarts de

ces décès, des fumées toxiques émanant de combustibles utilisés pour cuisiner.

Plus de 116.000 nourrissons indiens sont morts du fait de la pollution de l'air dans le premier mois de leur vie, et 236.000 en Afrique subsaharienne, selon le State of Global Air 2020, qui utilise des données compilées par deux instituts américains (Health Effects Institute et Institute for Health Metrics and Evaluation).

Selon les auteurs de l'étude, il existe de plus en plus de preuves permettant de lier l'exposition des mères à la pollution de l'air durant leur grossesse avec le risque accru que les bébés naissent avec un poids trop faible ou prématurés. "Bien qu'il y ait une réduction lente et constante de la dépendance des foyers des combustibles de mauvaise qualité, la pollution de l'air qui en est issue continue à être

un facteur clé dans la mort de ces jeunes enfants", a estimé Dan Greenbaum, président du Health Effects Institute.

Les nouveau-nés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne sont particulièrement concernés, a-t-il relevé.

Au total, la pollution de l'air a causé 6,7 millions de morts dans le monde en 2019, selon l'étude, ce qui en fait la quatrième cause de décès.

Les auteurs ont relevé que si la pandémie de Covid-19 avait causé de nombreux décès ainsi que des problèmes économiques et sociétaux, elle avait aussi eu un impact en termes de pollution: "Beaucoup de pays ont retrouvé des ciels bleus et des nuits étoilées, souvent pour la première fois depuis des années", en raison du ralentissement de l'activité. Mais ces gains sont de courte durée, ont-ils averti.

Ahmed Lahlimi, Haut-commissaire au plan

## *Il faut faire confiance à la statistique. C'est un élément important pour que tous les pouvoirs constitutionnels puissent jouer leur rôle*

# Entretien

Le Haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi, a accordé un entretien à la MAP à l'occasion de la Journée mondiale de la statistique célébrée le 20 octobre 2020.

En voici la teneur:



**Quels sont les préalables pour une donnée statistique fiable ?**

Une bonne statistique, c'est d'abord de bons statisticiens. Bien formés, motivés, soucieux de leur indépendance, se conformant aux normes édictées par les institutions relevant des Nations unies, en l'occurrence la Commission de statistiques des Nations unies.

C'est aussi une statistique non seulement tolérée mais considérée comme fondamentale pour une information crédible au service de la nation, de ses institutions et de ses citoyens, donc disposant des ressources nécessaires à ses programmes et au développement de ses capacités professionnelles et technologiques.

Une bonne statistique coûte cher. Elle suppose des enquêtes permanentes et périodiques, mais toujours régulières, réalisées par des statisticiens en formation permanente pour affiner les concepts, enrichir les méthodologies et actualiser les technologies. Tout cela, avec les actuelles avancées de la recherche scientifique et l'usage croissant de l'informatique des objets et de l'intelligence artificielle, la statistique progresse à une vitesse exponentielle.

Il faut, par ailleurs, constater que la statistique officielle opère aujourd'hui dans un contexte où le marché de l'information est celui où l'initiative est libre sans aucune obligation qu'elle soit assortie d'une clarification du mode de fabrication de ses produits.

Ce marché est souvent inondé d'indicateurs statistiques dont on ne connaît ni les métadonnées, ni les méthodes de leur exploitation pour juger du niveau de leur rigueur scientifique et de la réalité de leur finalité. La statistique officielle doit ainsi opérer dans un marché concurrentiel où l'objectif des concurrents est souvent loin d'être innocent des visées commerciales, idéologiques, voire subversives.

**Quels sont les défis majeurs du système de production statistique au Maroc ?**

Je commence d'abord par un atout important. Celui de l'indépendance institutionnelle de la statistique dans notre pays. Ceci la met à l'abri de toute obédience autre que scientifique dont les statisticiens sont les premiers responsables et qui pro-

tège l'exercice de leur métier de tout risque de manipulation idéologique ou politique et de toute tutelle administrative stérilisante.

C'est un atout important acquis grâce à la caution apportée à sa crédibilité par l'Institution Royale dont la vision de par la nature historique, constitutionnelle et spirituelle de son pouvoir, s'inscrit dans la durée historique qui transcende les considérations idéologiques, les conjonctures politiques et les intérêts catégoriels. C'est en fait la garantie apportée à la pérennité du droit des citoyens à l'information qui érige la statistique au rang d'un bien public auquel tout le monde a le droit d'accéder, d'en jouir et d'exiger de l'Etat que lui soient consacrées les ressources nécessaires à l'amélioration constante de sa qualité. Etant à la disposition du citoyen, une bonne statistique est, en dernier ressort, un prérequis de la démocratie. Aussi, les pays où la statistique est mise sous tutelle du pouvoir sont-ils toujours des pays totalitaires et tous ceux dont les gouvernements s'affichent comme des démocrates et qui prétendent à cette tutelle, doivent-ils être soupçonnés de s'inscrire dans une vocation antidémocratique.

Au Maroc, la statistique a plusieurs défis à relever. Je n'en retiendrai que le principal. Celui de la mise en place, le plus rapidement possible, de l'édifice législatif et organisationnel pour donner la consistance nécessaire à un véritable Système national de l'information statistique où l'ensemble des sources de l'information, quelle que soit la nature de ces sources, gouvernementales, semi-publiques ou privées, sont traitées conformément aux mêmes normes scientifiques mises en toute transparence à la disposition du public et, en particulier, d'une manière automatique, à la disposition de l'institution centrale en charge de la statistique officielle, en l'occurrence le HCP.

Il est aujourd'hui impératif que cette institution ait un accès à toutes les sources d'information sur l'ensemble des activités du ressort des institutions publiques, semi-publiques ou privées, selon les normes scientifiques requises. C'est pour cela que le 20 octobre 2010, Sa Majesté le Roi s'est adressé aux statisticiens pour les honorer

lors de leur journée.

A cette occasion, le Souverain a invité toutes les administrations, les entreprises, les organismes professionnels et les structures de la société civile, tous secteurs confondus, à intensifier la coordination et la collaboration avec les organismes officiels de statistique et à institutionnaliser ces efforts.

Le jour où une loi consacrant ces Hautes orientations Royales sera promulguée, nous aurons, à ce moment-là, peu de défis et beaucoup d'atouts.

**Quid de la période de confinement imposé par la crise de la Covid-19 ?**

Voici des conditions extrêmement imprévues qui peuvent arriver. Comment les citoyens, le gouvernement, l'opinion publique, nos partenaires avec lesquels nous coopérons sur le plan international et les institutions internationales où nous sommes membre, peuvent-ils connaître les répercussions d'une situation comme celle-ci sur notre pays ?

Et bien c'est par une statistique qui a les moyens et qui est capable sur le plan de l'acquisition des technologies et des ressources de pouvoir s'adapter.

Le HCP s'est adapté à cette nouvelle réalité en recourant notamment à l'usage du téléphone pour enquêter sur les ménages et les entreprises. Nous avons continué à produire toutes les statistiques régulières, saisonnières et annuelles.

Et puis nos enquêteurs ont également continué à effectuer le travail sur le terrain, et ce dans le strict respect des différentes mesures de protection contre la Covid-19 (distanciation, port du masque, etc).

Nous avons pu ainsi faire tout ce travail d'information grâce à notre maîtrise d'un certain nombre de modèles nationaux et internationaux. Nous sommes parvenus, non seulement à donner les projections de la situation sur l'avenir en attirant l'attention sur les impacts de l'évolution de cette pandémie, mais également à établir des prévisions et parfois même fournir des propositions.

En effet, nous avons été les premiers à attirer l'attention sur la gravité de l'évolution de la situation et sur le fait que la lutte contre la Covid-19 est aussi une affaire individuelle de chaque citoyen.

Nous avons beau avoir le souci des gouvernants de sauvegarder la capacité de notre système sanitaire et hospitalier pour faire face à la situation, mais nous n'y arriverons pas si les citoyens, de leur côté, ne font pas le nécessaire.

**En définitive, chaque citoyen est responsable de la viabilité de notre système sanitaire et hospitalier et de sa résilience. Chaque citoyen est responsable de l'économie du pays. Dans quelle mesure les données statistiques officielles peuvent-elles contribuer à la prise de décision publique ?**

Voici précisément le cas où le pays a besoin d'une statistique pour suivre une situation exceptionnelle particulièrement imprévue, en donnant la réalité économique, sociale, culturelle du pays et son évolution, et cela d'une manière précise, régulière, fondée sur des données scientifiques.

Contrairement à ce que dit son concept, la statistique n'est pas statique. Elle dresse la situation à un moment donné, mais en accumulant les moments, elle donne aussi l'historique de l'évolution et donc peut s'ouvrir par les modèles macro et micro-économiques sur l'avenir et prévoir ce qui peut arriver.

De ce fait, la statistique appelle implicitement à des actions dans tel ou tel domaine. Parfois, comme nous venons de le faire, il s'agit d'aller même au-delà et oser quelques solutions, pas parce qu'elles sont les meilleures ou que nous y croyons, mais pour indiquer aux décideurs les voies éventuelles. Le statisticien ne décide pas mais il informe. Un mot sur la Journée mondiale de la statistique

C'est la journée des statisticiens. Ils ont le droit d'être honorés et ne pas être mis constamment en doute sur leurs travaux, parce que ces travaux sont aujourd'hui considérés par toutes les institutions internationales comme étant sérieux.

Il ne faudrait pas, pour des raisons politiques, mettre en doute à chaque instant les statistiques. Il faut faire confiance à la statistique. C'est un élément important pour que tous les pouvoirs constitutionnels puissent jouer leur rôle.



# Asha, la nouvelle révélation marocaine de la chanson espagnole

## Portrait



Jeune certes, mais ses ambitions n'ont pas de limites. La chanteuse et compositrice marocaine Hajar Sbihi, avec comme nom artistique Asha, ouvre la porte de la gloire en silence avec des pas lents mais sûrs.

Agée seulement de 23 ans, Hajar est devenue, en peu de temps, la star montante de la composition et de l'interprétation en Espagne. Cette jeune talentueuse marocaine, issue de la ville de Salé, est sollicitée par les meilleurs artistes musicaux hispanophones et anglophones en Espagne et ailleurs pour composer des tubes dont le succès est amplement assuré.

Installée en Espagne en 2015 pour poursuivre ses études supérieures à l'IE University, dont les campus sont situés à Ségovie et à Madrid, Hajar a fait preuve de son don musical au sein de l'enceinte universitaire où elle a été choisie par ses collègues pour présider le Club de musique de l'IE University.

Toutefois, Hajar, qui a découvert son amour pour la musique en faisant partie de la Chanterie de Rabat, première chorale au Maroc, a fait ses premiers pas dans l'industrie musicale en 2016/2017 lorsqu'elle a composé deux chan-

sons pour l'album de Merche et la chanson "Lento" de Gemeliers feat, Joey Montana & Sharlene, qui est devenue un hit dans le sud de l'Espagne.

Un an plus tard, à l'âge de 20 ans, elle a connu son premier succès avec "Ya no quiero na" de Lola Indigo, qui a été certifié 3x Platine et est entré dans le Top 50 du Viral Global Spotify à la 9ème place. La chanson a atteint plus de 84 millions de vues sur YouTube et est devenue virale en Espagne et en Amérique Latine.

En 2018, l'équipe de Becky G, chanteuse, rappeuse, danseuse, auteur-compositrice-interprète et actrice américaine d'origine mexicaine, a contacté la jeune Marocaine pour contribuer à la composition de la chanson "Booty" qui a obtenu 3x Platine aux Etats-Unis et 2x Platine en Espagne.

Poursuivant sa marche triomphale, Hajar a composé en 2019 "Oye Pablo" pour Danna Paola, une actrice à succès sur Netflix et artiste numéro 1 au Mexique où la chanson est devenue 3x Platine et a été vue par 152 millions de personnes sur YouTube.

Après avoir obtenu son diplôme de l'IE University en juin

2019, la jeune artiste marocaine s'est consacrée entièrement à ses activités musicales pour sortir son premier single « Besame » en juin 2020, atteignant un million de vues sur YouTube et plus de 500.000 flux sur Spotify en un mois.

En septembre 2020, Asha a écrit la chanson « Palante » qui représentera l'Espagne à l'Eurovision Junior 2020 et qui sera interprétée par Solea Fernandez.

Hajar, qui sortira son deuxième single le 23 octobre, assure que ce qu'elle est en train de vivre est un « rêve devenu réalité ».

« Mon rêve était toujours d'être une chanteuse de haut niveau, mais je n'ai jamais pensé que mon parcours allait commencer en Espagne et avec la langue espagnole », confie à la MAP la compositrice marocaine qui a participé à l'âge de 12 ans à l'interprétation de la chanson "Bokra" (demain), réalisée sous les auspices de Quincy Jones en tant que producteur, en collaboration avec Red One.

« Des fois le hasard fait bien les choses. Poursuivre mes études en Espagne m'a ouvert le chemin pour développer mes compétences musicales et graver mon nom et celui de mon pays dans un domaine mar-

qué par une immense concurrence », relève cette Slaouie dont le regard brille d'ambition.

Malgré ses succès qui cartonnent déjà en Espagne et en Amérique Latine, Hajar voit large. « Mes ambitions ne s'arrêtent pas là. Mon objectif est de composer et chanter en français et en anglais et pourquoi pas en arabe si des projets intéressants se présentent », martèle Hajar, précisant que l'idée est de passer de l'Espagne vers l'international.

Pour conquérir les marchés musicaux francophones et anglo-saxons, Asha, qui jouit du soutien inconditionnel de son équipe de travail et de sa famille, révèle avoir voyagé dans le monde entier pour assister à des événements aussi importants que la cérémonie des Grammy Awards et aux camps de composition pour enrichir son répertoire.

« Mes rêves sont encore plus grands et mes ambitions n'ont pas de limites. Ce n'est que le début et je vais m'efforcer de tracer un parcours professionnel sans faute pour être à la hauteur et honorer le drapeau de mon pays à l'étranger », conclut Asha avec un enthousiasme débordant.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAILLOU	ABER	BOURDE	EN ABONDA- NCE		↓ CASSE- PIEDS		↓ SODIUM	INFATUÉ		↓ CUBE ROMAINS	MIEUX QUE JAMAIS
					ÉMOTION →						
MOUCHE →						↓ MAUVAISE LANGUE	FORMÉ DE DEUX POINTS		ARTICLE →		
QUARTIER DE CAEN			QUARTIER RÉSERVÉ →							FIN DE PARTIE	
MONDIA- LE	SIGNIFIER		SODIUM VALLÉE			QUARTIER DE POTSDAM	CATALO- GUE	LE MÊME EN ALSACE			
											ENLEVÉE
VOYELLES →					CONCÉDÉ →					ANNONCE UNE SUITE	
LITHIUM		À L'ENVERS: CHANCE				CRACK SORTIE EN FAMILLE		GROSSE LÉGUME			
		BALAI	POLIT	EST À LONDRES			PARTIE DU THORAX PRONOM			BAZAR	
MENSON- GÈRE											
				BERGE	ARTICLE ESPAGNOL			ZEUS LA CHANGÉE EN GÉNISSE			POSSESSIF
TRÈS COURT		POGNE →					CHOISIS FIN DE VERBE				
TINTIN →					POUSSÉ DANS LE BAIN						

Solution mots flechés d'hier

AVERS	↓ F	LOUPE	G	↑ COURIR TRÈS VITE	FINISH	S	↑ BRILLER DE PONDS	FILS AÎNÉ DE NOÉ	I	↑ PRONOM FAISAN	ÉCHEC COMPLÈT
PERRO- QUET	↓ A	RA		EN ESPAGNE	S	P	POÉSIE SCANDALE PRONOM	S	L	A	M
COR	↓ C	AL	↑ L'AMI DU PEUPLE VIEILLE CITÉ	P	O	T	E	R	A		
D	E	T	O	U	R	N	E	M	E	N	T
↑ ON RISQUE POUR LES MINEURS	FERU POINT DE VOIE	E	P	R	I	S	DE BAS EN HAUTE COUP DE CORNE	↑ QUARTIER DE RABAT	R	A	
N	A	↑ HAUTAIN	E	↑ A L'ENVERS: VENT DU NORD	N	O	L	I	U	Q	A
SODIUM MAUVISE MÈRE	M	A	R	A	T	R	E	SOLIDE	D	U	R
↑ ALUMINI- UM HALTE MOUTIER	A	L	↑ LETTRES D'OBAMA D'OSLO	↑ QUARTIER D'YAGABA RECUEIL	DE BAS EN HAUTE LAQUIS	COURBÉE	P	L	I	E	E
A	U	T	O	S	T	O	P	↑ CACHE VERDURE TOUT TERROIR	T	U	↑ RÂPEUX
↑ COURT LES RUES PENDANT LA NUIT	R	I	B	L	E	A	Q	↑ DIVINITÉ ÉGYPTI- ENNE	R	A	
CARDIN- AUX	O	E	↑ EST TRADUIT EN ANGLAIS	↑ ARTICLE	L	A	↑ ARTICLE LETTRES DE KENITRA	U	N	P	
↑ CEYLAN SOLDES MARCHÉ DU MONDE	S	R	I	L	A	N	K	A	↑ PARTIE DE PLAISIR	I	R
N	E	E	S	↑ CASSEUR	V	A	N	D	A	L	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthiy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahounn  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSÉ  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

 Journal Libération

 Libération Maroc

  
2017  
www.ojd.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Sans entrer dans le détail
- 2- Ferment - Dévêtus
- 3- Fils de Jacob - Présent de noces
- 4- Préposition - Le Démon - En repère
- 5- Nous rendions - Sous la tête
- 6- Adverbe - Ce qui en a un n'a pas de valeur
- 7- Règle - Intangible
- 8- Chevaline
- 9- Paresseux - Greffe
- 10- Invention capitale - Estoniens

**VERTICALEMENT**

- 1- Soldat d'arène
- 2- Provision - Drame nippon
- 3- Elliptique - Bon sens fabriqué - Solution
- 4- Méchamment moqueur
- 5- Affirmatif - Indésirable
- 6- Vibrations - Eclaté
- 7- Alternative - Pièces de serrures
- 8- Possèdent - Inventent
- 9- A rendre - Tif - Règle
- 10- Du squelette - Ville du Royaume

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	M	O	L	O	G	U	E	S
2	I	S	O	L	E	M	E	N	T	
3	S	I	T	E		I	N		A	D
4	C	E		I	S	S	A	N	T	E
5	I	R	E	N	E		N	U		M
6	F		G	E	N	I	T	A	L	E
7	O	S	A		T	E		N	I	T
8	R	A	L	E		N	I	C	E	
9	M	I		P	L	A	C	E	N	T
10	E	N	V	I	E		I	S	S	U

### Grilles de sudoku

**Facile**

	5	1	7	3			2	8
								9
				5	8	3		
5	1				4		6	
	7	2	6		9	5	8	
	8		5				9	3
		5	2	9				
6								
7	2			6	1	9	3	

**Moyen**

3	7		8	9				6
	6			1	5			
			3		4	8		
6	8		4					
	2						4	
					3		1	5
	4	8		7				
		6	1				3	
7		2	4		5	1		

**Difficile**

6			7	2				
		1		8			3	
	8		6			9	4	
8						2	6	
	9	6						1
	7	2			5		9	
	1			4		5		
			2	1				8

**Expert**

5	3			9				
		9			6			
1				5			2	
						9	8	3
				5	4	1		
2	1	8						
	2			6				7
			3			4		
				7			6	9

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	1	5	7	3	4	6	2	8
2	4	3	1	6	8	5	7	9
6	8	7	9	2	5	1	3	4
1	5	8	6	4	2	7	9	3
7	3	2	8	5	9	4	6	1
4	6	9	3	1	7	8	5	2
3	7	6	4	9	1	2	8	5
5	9	4	2	8	6	3	1	7
8	2	1	5	7	3	9	4	6

**Moyen**

6	8	4	7	2	9	1	5	3
3	5	2	8	1	6	4	9	7
9	7	1	3	4	5	6	2	8
1	9	5	4	3	7	2	8	6
7	4	8	9	6	2	5	3	1
2	6	3	5	8	1	7	4	9
8	3	6	1	5	4	9	7	2
5	2	7	6	9	8	3	1	4
4	1	9	2	7	3	8	6	5

**Difficile**

9	3	2	1	8	4	7	5	6
6	8	1	5	9	7	2	4	3
7	5	4	2	6	3	1	8	9
1	2	3	8	7	6	4	9	5
8	4	9	3	1	5	6	2	7
5	6	7	9	4	2	8	3	1
3	1	6	4	5	8	9	7	2
4	9	5	7	2	1	3	6	8
2	7	8	6	3	9	5	1	4

**Expert**

1	4	7	8	2	3	6	5	9
8	2	3	9	5	6	1	4	7
6	5	9	4	7	1	2	3	8
7	6	2	5	1	4	8	9	3
4	8	5	2	3	9	7	1	6
9	3	1	7	6	8	5	2	4
3	7	8	1	4	5	9	6	2
5	9	6	3	8	2	4	7	1
2	1	4	6	9	7	3	8	5

## Le PLF 2021 donne un tout petit coup de pouce à l'emploi



Le nombre de postes de travail créés demeure néanmoins dérisoire au regard de celui des emplois détruits par la Covid-19 et du réservoir actuel de chômeurs



La lutte contre le chômage s'annonce plus ardue cette année pour les pouvoirs publics au regard de la crise économique et sanitaire particulièrement difficile que vit le Maroc depuis l'avènement en mars dernier de la pandémie de Covid-19.

Déjà mal en point, le marché du travail se trouve aujourd'hui fortement impacté par une crise actuelle qui « a révélé un ensemble de dysfonctionnements, de déficits et elle a eu un impact négatif sur l'économie nationale et l'emploi », a fait remarquer Sa Majesté le Roi lors de son discours du 9 octobre 2020.

« C'est pourquoi, nous avons lancé un plan ambitieux de relance économique et un grand projet de couverture sociale universelle. Nous avons également souligné l'impératif d'appliquer les règles de bonne gouvernance et la nécessité de réformer les établissements du secteur public », a souligné le Souverain qui s'est ainsi exprimé à l'ouverture de la première session de la 5ème année législative de la 10ème législature.

A cette occasion, le Souverain a expliqué : « Ces projets d'envergure sont de nature à enrayer les effets de la crise et à favoriser la mise en œuvre optimale du modèle de développement que nous appelons de nos vœux. A cet égard, nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle ».

A la lumière des Hautes orientations Royales, le gouvernement a pris un certain nombre de dispositions dans l'objectif de relancer l'économie nationale et par ricochet inverser, un tant soit peu, la courbe du chômage dont le taux devrait avoisiner les 12,3% au terme de cette année et franchir la barre de 13% l'année prochaine, selon les anticipations du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Adopté vendredi dernier en Conseil de gouvernement, le projet de loi de Finances (PLF-2021) prévoit ainsi la création de quelque 40.000 emplois ou postes au titre de l'année prochaine.

En effet, en détail, le projet prévoit la création de 20.956 postes budgétaires répartis entre près d'une vingtaine de départements ministériels et institutions.

Selon la note de présentation du PLF, 300 autres postes budgétaires seront créés au profit du chef du gouvernement qui pourra les « répartir entre les différents départements ministériels ou institutions, dont 200 sont réservés aux personnes en situation de handicap ».

Soulignons qu'à compter du 1er janvier 2021, il est aussi prévu la création auprès du ministère de l'Intérieur de 1.547 postes budgétaires, en plus, pour les fonctionnaires relevant du budget des assemblées préfectorales et pro-

vinciales qui seront transférés à cette même date dans le cadre de l'opération de redéploiement des unités fonctionnaires prévue par l'article 127 de la loi organique n°112.14 relative aux préfetures et provinces.

La même source annonce également la création de 700 postes budgétaires auprès du ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Des postes destinés à la régularisation de la situation des fonctionnaires titulaires du diplôme de doctorat qui sont recrutés, par voie de concours, en qualité de professeur-assistant.

Précisons qu'il sera procédé, à cette même date, à la suppression des « postes budgétaires occupés par les intéressés dans les départements ministériels ou institutions auxquels ils appartiennent ».

17.000 postes supplémentaires seront également créés au profit des Académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF), dont 15.000 postes pour le recrutement des enseignants et 2.000 postes pour le recrutement du personnel d'appui pédagogique et administratif au niveau des établissements scolaires, rapporte la MAP.

Signalons que pour encourager l'insertion professionnelle des jeunes, le PLF 2021 a prévu d'exonérer de l'IR, pendant 24 mois, les

salaires versés aux personnes âgées de 30 ans au plus lors de leur premier recrutement, à condition que leur contrat de travail soit à durée indéterminée.

En dépit de toutes ces annonces, bien de chômeurs continueront à faire le pied de grue face au marché du travail. La situation de l'emploi devrait donc rester préoccupante à bien des égards. D'autant plus que l'économie restera fragile l'année prochaine, malgré une amélioration du PIB. Et ce ne sont pas les statistiques et pronostics des institutions nationales et internationales qui diront le contraire.

Il faut rappeler que les pertes d'emplois enregistrées au cours de cette année et les suppressions annoncées dans bien de secteurs sont trop importantes pour croire que la création de ces postes d'emploi va véritablement changer grand-chose sur ce volet.

A ce propos, soulignons qu'entre le deuxième trimestre de 2019 et la même période de 2020, l'économie marocaine a perdu 589.000 postes d'emploi, résultant d'une perte de 520.000 postes en milieu rural et de 69.000 en milieu urbain, contre une création annuelle moyenne de 64.000 postes au cours des trois années précédentes.

Selon le Haut-commissariat au plan (HCP), « cette perte a touché tous les secteurs d'activité, 477.000 postes dans l'agriculture, forêt et

pêche », 30.000 dans les "services", 69.000 dans l'industrie y compris l'artisanat et 9.000 dans le BTP ».

Dans sa note d'information relative à la situation du marché du travail au deuxième trimestre de 2020, le HCP souligne également que « le nombre de chômeurs a augmenté de 496.000 personnes entre le deuxième trimestre de l'année 2019 et celui de 2020, passant de 981.000 à 1.477.000 chômeurs, ce qui correspond à une augmentation de 50,6% ».

Enregistrée exclusivement parmi les personnes ayant déjà travaillé, cette hausse résulte d'une hausse de 311.000 chômeurs en milieu urbain et de 185.000 en milieu rural, précise le HCP.

Par ailleurs, il ne nous a pas échappé que le privé dont plusieurs secteurs ont été lourdement touchés par les effets de la pandémie sur leurs activités, ne serait pas en mesure de combler le vide que laissera le public en termes de création d'emplois.

Dans sa revue de la conjoncture économique, monétaire et financière d'octobre, Bank Al-Maghrib a indiqué récemment le recul de 22% de la valeur ajoutée des industries de transformation au deuxième trimestre

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement a fort à faire et qu'il doit retrousser ses manches comme il ne l'a jamais fait.

Alain Bouthy



## 39,9 MDH pour la réalisation d'une zone d'activités économiques à Tata

Quelque 39,9MDH seront dédiés à la réalisation d'une zone d'activités économiques au niveau de la ville de Tata.

Dans ce sens, le Conseil de la région de Souss-Massa, lors de sa session ordinaire du mois d'octobre 2020, a adopté le projet d'une convention pour la création de cette zone à même d'insuffler une nouvelle dynamique économique au niveau de Tata.

Ce projet sera financé par

plusieurs partenaires, à savoir la société Al Omrane Souss-Massa (11,35MDH) et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique (10MDH).

Le Conseil de la région de Souss-Massa contribuera, aussi, dans le financement de ce projet en mobilisant un montant de 13,10MDH, le Conseil provincial de Tata avec 3,50MDH, ainsi que la commune de Tata (2MDH).

## Bank of Africa lance "creditbusinessonline.ma", un concept novateur pour les entreprises

Bank of Africa (BOA) a annoncé, lundi, la mise en place de la plateforme "creditbusinessonline.ma", une solution de crédit interactive et totalement sécurisée visant à simplifier la banque au quotidien en offrant la meilleure expérience client, et ce dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale menée depuis plusieurs années.

A travers la digitalisation de bout en bout du processus de crédit sur la plateforme "creditbusinessonline.ma", le client peut consulter et gérer en temps réel son crédit en ligne, à distance sur différents types de terminaux (ordinateur, tablette...) en recevant des notifications à chaque étape de sa demande, précise BOA dans un communiqué. Avec une authentification forte qui assure une sécurité maximale, cette plateforme permet aussi aux

entreprises et aux professionnels d'avoir un processus de demande de crédit amélioré et dématérialisé, assurant la traçabilité des délais et des documents transmis par le client pour un gain de temps et une célérité dans le traitement de ses demandes.

Cette solution de crédit est un concept novateur qui vient compléter l'offre de Global Banking "Business Online" mise en place par Bank of Africa pour permettre aux entreprises d'initier, de valider et de suivre l'essentiel des opérations de cash, de trade et de financement. La plateforme "creditbusinessonline.ma" s'inscrit ainsi dans une démarche "phygital" qui facilite au client l'ensemble de ses requêtes relatives au crédit et continue à le faire bénéficier d'un accompagnement bancaire personnalisé à travers l'expertise et le conseil.

# Nécessité de moderniser la statistique nationale pour mieux répondre aux crises

Le secrétaire général du Haut-commissariat au plan (HCP), Ayache Khellaf, a souligné mardi la nécessité de moderniser la statistique nationale pour anticiper et mieux répondre aux crises, à travers notamment la mise en œuvre de programmes de digitalisation et la recherche de sources alternatives de données.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre virtuelle initiée par le HCP sous le thème "Rôle des statistiques officielles dans le contexte

de la pandémie de Covid-19", M. Khellaf a relevé que la statistique nationale joue un rôle incontournable en tant que source d'indicateurs multiples et pertinents sur la progression de la réalisation des objectifs de développement durable qui deviennent un enjeu encore plus essentiel en période de crise.

Tenant compte du contexte de la pandémie, différents défis ont été rencontrés par les institutions nationales chargées de la statistique officielle et d'autres producteurs de la statistique dans le cadre de leurs activités, a fait observer le responsable lors de ce webinaire organisé à l'occasion de la troisième Journée mondiale de la statistique.

Afin de répondre aux attentes des différents opérateurs de la société en besoins cruciaux d'informations, de nouveaux dispositifs ont été adoptés pour permettre une réactivité en temps de crise tant par la rapidité de production des informations que par leur adaptation aux besoins des politiques publiques, a-t-il ajouté.

Pour sa part, rapporte la MAP, le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Maroc, Luis Mora, a relevé que cette Journée mondiale permettra le partage, la

sensibilisation et la promotion des dernières innovations en matière de concepts, de méthodes et de bonnes pratiques adoptées dans la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles. Il a de même mis en avant le rôle de la production des données qui n'échappent pas aux impacts de cette pandémie, en particulier, en ce qui concerne la collecte auprès des ménages et des entreprises en raison des restrictions mises en place.

La statistique officielle joue un rôle d'appui et d'orientation du développement, a souligné M. Mora, faisant savoir que ce rôle est capital non seulement dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques mais aussi en ce qui concerne l'évaluation de ces politiques.

Selon lui, l'utilité de la statistique à jour est unanimement reconnue en cette période de crise pour doter les pays des moyens pour définir les priorités nationales, procéder à des choix éclairés et mettre à l'œuvre des politiques adaptées permettant un développement durable.

Pour Pascal Rivière, chef de l'inspection générale de l'Institut national de la statistique et des



études économiques (INSEE) en France, le contexte de la pandémie a eu un impact considérable sur la collecte de données durant cette période, précisant que cela s'est traduit par un défi à relever sur trois niveaux, à savoir l'organisation, la continuité de fonctionnement et le recours à de nouvelles sources d'informations.

Et de remercier que cette rencontre est une occasion pour informer le grand public sur les avancées réalisées par les systèmes statistiques nationaux en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques officielles.

Ce webinaire est le premier d'une série de conférences vir-

tuelles étalées sur trois jours pour informer le grand public sur les principales études statistiques du HCP, notamment celles réalisées pour mesurer l'impact économique, social et psychologique de la pandémie.

Célébrée sous le thème "Connecter le monde avec des données dans lesquelles nous pouvons avoir confiance", la troisième Journée mondiale de la statistique s'inscrit dans un contexte marqué par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 et par ses répercussions majeures sur la situation économique, sociale, psychologique et environnementale, aussi bien au niveau mondial qu'à l'échelle nationale.

De nouveaux dispositifs ont été adoptés pour permettre une réactivité en temps de crise

# Vers l'augmentation de la superficie des cultures sucrières dans le Loukkos

Le Comité technique régional du sucre du bassin du Loukkos a décidé, dans le cadre des préparatifs et des mesures prises pour le démarrage de la nouvelle campagne agricole, d'augmenter la superficie consacrée aux cultures sucrières au niveau du bassin.

La Direction régionale de l'agriculture à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a indiqué, dans un communiqué, que le Comité technique régional du sucre du bassin du Loukkos a tenu récemment une réunion consacrée à l'examen des préparatifs de la nouvelle saison agricole, qui a été une occasion pour s'entendre sur un programme de plantation de 5.000 hectares de betterave sucrière, et d'environ 3.000 hectares de canne à sucre, contre 2.500 ha actuellement, rapporte la MAP.

Il a également été convenu de poursuivre la mise en œuvre des mesures prises, qui ont permis

d'atteindre une production record au titre de la saison agricole 2019-2020, notamment la généralisation des semences mono-plante et du processus d'ensemencement mécanique, la numérisation et la planification de toutes les opérations liées à la culture, l'extraction et la commercialisation, ainsi que l'encadrement technique et le contrôle phytosanitaire, outre l'octroi d'aides financières, en particulier pour les nouvelles plantations de canne à sucre et les cultures précoces.

Cette réunion a été aussi une occasion pour débattre des préparatifs pour le lancement de la campagne agricole 2020-2021, et présenter les mesures et dispositions adoptées par tous les acteurs de la filière sucrière au bassin du Loukkos pour assurer un bon démarrage de la saison de plantation, et fournir l'accompagnement nécessaire en termes d'approvisionnement en intrants

et de mécanisation de toutes les opérations agricoles.

La même source a relevé que la rencontre a été marquée par la présentation du bilan de la campagne agricole écoulée, qui a affiché des résultats remarquables ayant dépassé les attentes et les objectifs fixés pour cette année, ce qui laisse entrevoir des perspectives prometteuses pour la filière sucrière au bassin du Loukkos, devant permettre d'atteindre la croissance souhaitée dans le cadre de la stratégie Génération Green 2020-2030 et de renforcer les acquis réalisés dans le sillage du Plan Maroc vert (PMV), qui comprenait plusieurs mesures et dispositions en faveur de cette filière.

Le comité technique avait adopté une série de mesures visant à promouvoir la filière sucrière au bassin du Loukkos, à travers notamment l'ap-

port technique aux producteurs des plantes sucrières, la promotion de la recherche et la digitalisation, et la généralisation des semences et plantations de haute qualité génétique, outre les aides financières offertes par le ministère de l'Agriculture, dans le cadre du Plan Maroc vert.

Ces mesures, a-t-on ajouté, ont permis à la filière d'atteindre une production record de 175.932 tonnes de betterave sucrière au titre de la saison agricole 2019-2020, en hausse d'environ 62,5% par rapport à la moyenne des dix dernières années, tandis que le rendement a atteint 64,6 tonnes par hectare (+65,2%).

Concernant la production de la canne à sucre, elle s'est élevée à 193.511 tonnes, soit une augmentation de 49,5% par rapport à la moyenne des dix dernières années, avec un rendement de 88,3 tonnes par hectare (+38,4%).

# Le musée de l'Histoire et des civilisations abrite l'exposition "Le Maroc à travers les âges"

Le musée de l'Histoire et des civilisations abrite, jusqu'au 30 janvier 2021, l'exposition "Le Maroc à travers les âges", qui dévoile un parcours riche de plus de 450 objets archéologiques et retrace l'histoire millénaire au Maroc, a indiqué mardi la Fondation Nationale des Musées (FNM) dans un communiqué.

Trois parties majeures structurent l'exposition, de l'Acheuléen au 19<sup>ème</sup> siècle, en passant par les différentes civilisations préhistoriques, antiques et médiévales, a précisé la FNM. Les périodes paléolithiques, néolithiques et celle de l'âge des métaux sont représentées à travers des artefacts témoignant sur la présence humaine au Maroc et des indices de la culture matérielle de ces différentes cultures préhistoriques, a fait savoir la même source, soulignant que le crâne du premier Homo Sapiens connu, dé-

couvert à Jebel Ighoud et qui a été redaté en 2017, à 315 000 ans avant le présent est particulièrement mis en valeur dans cette nouvelle édition de l'exposition permanente.

La présence phénicienne, la civilisation maurétanienne et la culture romaine de l'Antiquité sont montrées par le biais d'une collection d'objets en bronze, en céramique et en marbre et des bijoux en or, a précisé la FNM, ainsi que des reliques de l'époque dite de transition, délimitée entre l'ère antique et l'avènement de l'Islam, témoignant des rituels religieux juifs et chrétiens qui étaient pratiqués pendant cette période au Maroc.

La FNM a indiqué que les artefacts médiévaux, dont des monnaies en or, des céramiques, des outils scientifiques et des éléments architecturaux, sont également exposés et qui permettent de découvrir le Maroc sous les diffé-

rentes dynasties islamiques : Idrissides, Almoravides, Almohades, Mérinides et Alaouites.

Dans un patio à ciel ouvert, poursuivit la FNM, sont présentés des ensembles lapidaires composés de gravures rupestres, d'inscriptions libyques et latines, des stèles votives antiques et des stèles prismatiques islamiques, relevant qu'un espace dédié aux œuvres antiques en marbre blanc et en bronze renferme des chefs-d'œuvre de la sculpture romaine découverts au Maroc, permettant de découvrir, entre autres, les célèbres pièces de bronzes de Juba II, du général Caton et des éphèbes, tous provenant des colonies romaines antiques, comme Volubilis.

Histoire et civilisations du Maroc propose des œuvres qui ne sont pas souvent accessibles de par leur lieu de conservation afin de les remettre en

lumière, mais aussi en contexte. Ainsi, le musée de l'Histoire et des Civilisations permet de découvrir un parcours rationalisé et pédagogique, une synthèse de l'histoire multimillénaire du territoire marocain et de ses différentes civilisations offrant un véritable voyage à travers les âges.

Le Musée de l'histoire et des civilisations anciennement, musée archéologique de Rabat a été créé dans les années 1920 et est destiné à évoquer l'histoire du Maroc depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque islamique, en passant par les époques phénicienne et romaine.

Il abrite des œuvres découvertes en particulier à Volubilis, notamment le fameux buste du Roi Juba II, et il expose également des pièces rares provenant de différentes régions du Maroc (Fès, Salé, Moyen Atlas, Rif), a conclu le communiqué.



## Parution de l'ouvrage "La belle époque du théâtre municipal de Mazagan/El Jadida (1946-1954)"

L'ouvrage «La belle époque du théâtre municipal de Mazagan/El Jadida (1946-1954)» des chercheurs Abdelmajid Nejdi, Elmostafa Lekhiar et Moulay Ahmed Sdaïki, vient d'être publié, à l'occasion du centenaire du théâtre municipal de Mazagan qui porte actuellement le nom de «Théâtre Mohammed Saïd Afifi».

Le livre permet notamment aux lecteurs de découvrir les grands traits de l'évolution de la culture et des arts à El Jadida durant la période concernée, ainsi que les grandes rencontres entre des artistes de renom et le public Mazaganais, les spécificités de la judicieuse programmation de meilleures créations par la direction du théâtre municipal de Mazagan, assurée par Henri Deguy.

En plus des grandes orientations culturelles et artistiques, le nouvel ouvrage retrace égale-

ment des pratiques culturelles et artistiques comme les concerts, le cinéma, la formation de jeunes artistes, la mode, ainsi que d'autres activités parallèles qui ont apporté leur contribution à l'édifice du théâtre municipal de Mazagan.

«Grâce à ce temple de l'art, qui était à son apogée et où se produisaient de grandes stars, Mazagan occupait le devant de la scène marocaine», notent les auteurs de l'ouvrage, ajoutant que les réseaux qui unissaient les représentants du monde culturel et artistique «permettaient de préciser les contours d'une sociabilité toute particulière chez les Mazaganais».

Ce livre de 378 pages, publié avec le soutien de la Fondation Chouaib Sdaïki Doukkali, apparaît comme «un précieux outil pour le lecteur en quête de repères touchant à la culture et l'art à Mazagan qui en était le berceau», soulignent-ils.







## “Les Autres Américains”, nouveau roman de Laila Lalami

Le roman de l'écrivaine Laila Lalami, “Les Autres Américains”, traduit en français aux éditions Bourgois, vient d'être réédité et publié aux éditions Le Fenec.

Finaliste du prestigieux National Book Award, ce roman de 512 pages relate l'histoire de la disparition “choc” d'un père de famille américain d'origine marocaine. Un soir de printemps, après avoir quitté le diner dont il est propriétaire, l'Américain d'origine marocaine, est brutalement renversé par une voiture et meurt sur le coup. Le chauffeur du véhi-

cule, lui, prend la fuite, peut-on lire dans un extrait du livre.

“(…) Sur fond d'enquête, plusieurs personnages prennent la parole à tour de rôle pour raconter leur histoire. Ces voix s'unissent ou se contredisent pour relater leur quotidien dans l'Amérique d'aujourd'hui et font d'une petite ville de Californie où se déroule ce roman le théâtre de ses tensions identitaires les plus enfouies”, ajoute-t-on.

Dans une interview à la presse, Laila Lalami indique que “Les Autres Américains” est né d'une réflexion sur com-

ment une “décision prise il y a vingt ou trente ans peut influencer votre présent”, ajoutant qu'un vécu personnel lui a insufflé “l'histoire d'une famille dont les parents sont des immigrés marocains et dont les choix affectent encore leurs enfants adultes”.

Auteur de trois romans non traduits, “Secret Son”, “Hope and Other Dangerous Pursuits” et “The Moor's Account”, Laila Lalami est née le jour à Rabat. Elle est également professeur titulaire d'écriture créative à l'Université de Californie.

## Bouillon de culture

### Quibi

Quibi, le service de streaming de vidéos courtes lancé en avril, en pleine pandémie, serait déjà à la recherche d'un repreneur sous peine de devoir fermer boutique, croit savoir le site américain The Information. Jeffrey Katzenberg, ancien patron de Disney (1984-1994) et fondateur de la plateforme, “a déclaré à des personnes du secteur qu'il pourrait devoir fermer l'entreprise”, écrivent les journalistes du site d'informations exclusives mardi. Quibi est entré en service aux Etats-Unis et au Canada il y a six mois, avec l'intention de secourir l'industrie des contenus vidéo, avec des programmes originaux de 10 minutes, de qualité hollywoodienne, dispensés via une technologie entièrement conçue pour les smartphones et la mobilité. Grâce à l'envergure du patron et aux milliards de dollars promis, le projet a séduit des stars du grand et du petit écran pour produire films et séries, de Steven Spielberg à Guillermo del Toro en passant par Jennifer Lopez et Reese Witherspoon.

Des contenus que Jeffrey Katzenberg essaie désormais de revendre. D'après The Information, il a déjà essayé de démarcher Eddy Cue, un vice-président d'Apple, Jason Kilar, patron de WarnerMedia, Fidji Simo, la cheffe de l'appli Facebook, ou encore NBCUniversal. En vain, selon les sources de la publication.



## Sortie d'un Astérix méconnu, restauré à partir d'un “livre-disque”

“Le Menhir d'or”, une aventure méconnue d'Astérix restaurée à partir d'un “livre-disque” de 1967, est sortie mercredi en deux volets: album papier, et version audio. Si cet épisode n'est pas inédit, peu de lecteurs le connaissent. Car rapidement après la sortie de ce vinyle avec cahier illustré, “cette aventure unique est devenue quasiment introuvable”, expliquent les éditions Albert René. Sur un scénario de René Goscinny, “Le Menhir d'or” raconte le parcours d'Assurancetourix - le villageois qu'on fait taire à tous les banquets tellement il chante mal lors d'un concours de bardes gaulois.

Pour l'album de 48 pages, les dessins d'Albert Uderzo, disparu en mars dernier, ont été entièrement retravaillés, car le rendu à l'impression ne correspondait pas aux normes de qualité actuelles. “Nous avons retrouvé ce trésor qui avait eu un beau succès à l'époque, et qui est inconnu ou mal connu des jeunes

générations. Et il a fallu un travail de restauration, puisque nous n'avions pas les dessins originaux”, explique à l'AFP le directeur général des éditions Albert René, Céleste Surugue. “Ce travail qui a été présenté à Uderzo, ce sont des dessins qu'il n'avait pas vus depuis très longtemps, même s'il se souvenait de cette aventure évidemment”. L'enregistrement est téléchargeable gratuitement sur toutes les grandes plateformes de livres audio. Et on y entend enfin Assurancetourix. “On l'entend chanter, enfin... chanter c'est un bien grand mot: on l'entend essayer de pousser la chansonnette, et je recommanderais aux auditeurs de baisser le son à ce moment-là”, plaisante M. Surugue.

“Astérix est plus en forme que jamais. Les titres du fonds, ceux signés Uderzo et Goscinny, sont en très forte croissance, à deux chiffres cette année (en pourcentage). C'est sûrement une valeur refuge où parents et enfants se retrouvent”, ajoute-t-il.



# Horizons

## Comment Israël a échoué face à la Covid-19



Lorsque le Nouvel an juif a débuté le mois dernier, Israël connaissait son deuxième confinement national, après une augmentation parmi les plus élevées au monde du nombre journalier d'infections à la Covid-19 rapporté à la population, ainsi que du taux de mortalité. Comment un pays aux frontières quasiment hermétiques, aux capacités institutionnelles et technologiques aussi avancées, au système de santé aussi abouti et efficace, ainsi qu'à la culture de solidarité aussi développée face à la guerre, a-t-il pu échouer de manière aussi spectaculaire face à la pandémie ?

Si de nombreuses années d'économie néolibérale ont certainement impacté le système de sécurité sociale du pays, la réponse se trouve ailleurs. Elle réside notamment dans l'approche malhonnête et clivante du Premier ministre Benjamin Netanyahu dans la gestion de la crise – et plus généralement dans sa conduite du pouvoir. Mais plus fondamentalement encore, l'échec d'Israël face à la pandémie reflète une société profondément fragmentée, ainsi que ce système politique dysfonctionnel dont Netanyahu a tiré parti tout au long de sa carrière.

Le virus révèle combien Israël est une fédération polarisée, dans laquelle les différents groupes défendent leurs intérêts étroits avant le bien commun. La communauté ultra-orthodoxe a ainsi cherché à exercer avant tout son autonomie, et elle en paye aujourd'hui le prix, avec le taux d'infection à la Covid-19 le plus élevé du pays. Alors même que cette communauté ne représente qu'environ 12% de la population d'Israël, elle représente également près de la moitié des personnes infectées chez les plus de 65 ans et les moins de 18 ans. Jusqu'à récemment, la communauté arabe d'Israël – 21% de la population – ne se situait pas très loin derrière.

Mais les minorités en Israël ne sont pas les seules à ignorer les règles. Le non-respect des conventions, le manque inné de discipline, et la défiance de l'autorité – tempérament que certains experts associent à l'extraordinaire créativité du pays

en tant que «nation startup» – constituent des caractéristiques nationales. Netanyahu et ses ministres ont d'ailleurs été observés en flagrant délit de violation des règles de précaution qu'ils avaient eux-mêmes imposées dans le pays, ce qui révèle un phénomène plus large : le gouvernement est loin de faire office de modèle pour un public indiscipliné.

Netanyahu a bâti sa carrière sur l'attisement des divisions sectaires. Contrairement au président français Emmanuel Macron, qui a récemment lancé une campagne contre le «séparatisme islamiste» en France, le Premier ministre israélien a surfé sur l'escalade rapide du Kulturkampf. C'est ainsi qu'il a formé une coalition corrompue aux côtés de la communauté ultra-orthodoxe, dont il s'est acheté le soutien au prix du travail et des sacrifices d'autres segments de la société.

Pour commencer, il encourage activement le mode de vie improductif et fastidieux des ultra-orthodoxes, qui présentent un taux de fertilité incroyablement élevé (en moyenne 7,1 enfants par femme, contre 3,1 pour l'ensemble du pays). Par ailleurs, la moitié à peine des hommes ultra-orthodoxes participe au marché du travail. De même, cette communauté inclut environ 135.000 étudiants de yeshiva, qui refusent le service militaire et n'étudient que les textes religieux – une instruction qui les rend inaptes à la vie moderne.

Qui finance ce mode de vie ? La classe moyenne laïque et dynamique d'Israël, qui produit l'essentiel de la richesse du pays, qui assume la charge du service militaire, et qui représente une large part des recettes fiscales publiques.

Et voici que la pandémie vient alourdir ces coûts. Plutôt que d'écouter l'avis des experts, et d'imposer un confinement ciblé sur les communautés les plus durement frappées – telles que les ultra-orthodoxes – Netanyahu a choisi d'appliquer des mesures nationales, punissant les catégories qui permettent à l'économie israélienne de fonctionner, pour éviter d'avoir à cibler un électorat clé. Le pays tout entier est en effet l'otage d'une forme

d'opportunisme politique.

Mais les motivations de Netanyahu dans l'imposition de confinements s'étendent bien au-delà de l'amadouage de la communauté ultra-orthodoxe. Son procès pour corruption, déjà retardé par les tactiques obstructionnistes de ses avocats, reprendra au mois de janvier. Netanyahu est prêt à user de tous les mauvais tours pour perturber les procédures, qui menacent de graver dans la conscience nationale ses scandales de corruption et de subornation, ainsi que les doutes sur sa capacité à gouverner.

Le procès de Netanyahu pour corruption explique également ses manœuvres répétées visant à contrecarrer l'adoption d'un nouveau budget. Tant qu'il n'y aura pas d'accord, plusieurs opportunités de dissolution du parlement et d'organisation de nouvelles élections existeront, une issue qui pourrait en fin de compte permettre à Netanyahu de former une coalition disposée à interdire l'inculpation d'un Premier ministre en exercice.

Netanyahu a certes convenu fin août d'une prolongation de 100 jours avec son partenaire de coalition, le parti Bleu-Blanc de Benny Gantz, épargnant ainsi de justesse au pays une quatrième élection en deux ans. Mais cette concession s'explique sans doute par le fait que les sondages d'opinion indiquent une nette baisse du soutien au parti Likoud de Netanyahu. Le Premier ministre espère sans doute une remontée d'ici l'échéance du prochain budget.

Il espère pendant ce temps détourner la conversation, non pas en faisant preuve d'un leadership réel, mais en attisant les dissidences. Netanyahu use ainsi de la crise de la Covid-19 comme d'un prétexte pour mettre en place une surveillance digitale à la chinoise, et limiter significativement la liberté de manifester.

Des manifestations massives autour des accusations de corruption de Netanyahu, ainsi que de la gestion de la pandémie par le gouvernement, font en effet rage depuis plusieurs mois. Pour chasser

les manifestants de la rue – et de l'actualité médiatique – le Premier ministre a soutenu l'adoption d'une règle interdisant aux protestataires d'organiser des manifestations à plus d'un kilomètre de leur lieu de résidence, sous prétexte de vouloir stopper la propagation de la Covid-19. Cette mesure visait également à apaiser ses alliés orthodoxes, dans la mesure où elle créait un faux sentiment de symétrie entre l'interdiction de manifester en extérieur (où le risque est infime) et l'interdiction de prier dans les synagogues (véritables foyers d'infection).

Cette démarche s'est néanmoins retournée contre lui. Dans l'impossibilité de participer à la seule manifestation localisée devant la résidence du Premier ministre, les protestataires ont commencé à manifester tout près de chez eux – et dans tout le pays.

Cette expression de colère populaire à l'échelle du pays est un modèle de résistance civique créative et ordonnée. L'éventail des groupes qui mènent la charge – qu'ils se nomment «Black Flag» ou «Crime Minister» – se compose de jeunes israéliens instruits, forts d'une conscience, ainsi que de nombreux travailleurs indépendants confrontés à de graves difficultés économiques. Ces groupes ne renonceraient sans doute pas facilement, en dépit de tous les efforts de Netanyahu.

Mais si le pouvoir narcissique de Netanyahu exige que s'organise une résistance, la révolte en Israël présente des risques importants. Le pays est assiégé non seulement par un virus mortel, mais également par une politique identitaire, un conflit sectaire, et un leadership malhonnête. A mesure que les conséquences du confinement se multiplieront, les tensions sociales et politiques iront en s'accroissant. Comme l'a observé avec inquiétude le président Reuven Rivlin la semaine dernière, «l'atmosphère est chargée de poudre».

**Shlomo Ben-Ami**

*Ancien Premier ministre israélien et vice-président du Toledo International Center for Peace*



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
PREFECTURE D'OUJDA ANGAD  
CERCLE D'OUJDA BANLIEUE NORD  
CAIDAT D'AIN SFA  
COMMUNE D'AIN SFA

**Avis de concours d'aptitude professionnelle  
Au titre de l'année 2020**

Le Président de la Commune Ain-Sfa annonce un programme de concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 pour accéder aux grades comme indiqué le tableau suivant :

GRADE	Date et Lieu du concours
✓ Technicien 1 <sup>er</sup> grade. ✓ Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade. ✓ Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> grade.	Aura lieu le : <b>26/11/2020</b> à 9 heure du Matin au siège de la Commune.
✓ Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> grade.	Aura lieu le : <b>31/12/2020</b> à 9 heure du Matin au siège de la Commune.

Ces concours sont ouverts au profit des fonctionnaires titulaires relevant de la Commune Ain Sfa, ayant accompli condition :

- ✓ Technicien 2<sup>er</sup> grade.
- ✓ Adjoint Technique 3<sup>ème</sup> grade.
- ✓ Adjoint Administratif 3<sup>ème</sup> grade.
- ✓ Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> grade.

Disposants de 06 ans d'ancienneté aux grades précités jusqu'au date du premier examen des concours si dessus.

Il est fixé 01 poste pour chaque grade.

Les épreuves du concours sont comme suit :

- 1 - épreuves écrites.
- 2 -épreuves orales.

Les dossiers doivent être déposés au Bureau d'ordre de La Commune Ain Sfa avant le **16/11/2020**.

N° 8585/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
PORT D'EL JADIDA  
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° CA 01/DRPJ/ANP/2020

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 17 Novembre 2020 à 11H00. Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale, pour :

**L'ETUDE ARCHITECTURALE POUR LA REAMENAGEMENT DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE L'ANP AU PORT D'EL JADIDA.**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22 route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 99 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

LE BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM HORS TAXES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EST DE : 2 000 000.00 DH HT (DEUX MILLIONS DU DIRHAMS HORS TAXES).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau d'ordre de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida.
2. Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, à l'adresse suivante Agence Nationale des Ports -Direction du Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida;
3. Soit les remettre au président du jury des consultations architecturales au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia - EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax 05 23 34 54 31.

N° 8588/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°10/BG/2020 DU 02/11/2020 à 10 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert N°10/BG/2020 du 02/11/2020 à 10 heures, mis en ligne au portail marocain des marchés publics le 09/10/2020, publié aux journaux « Libération » n°9137 du 09/10/2020 et « رسالة الأمة » n°11645 du 09/10/2020 concernant les travaux d'aménagement pour le renforcement du dispositif de sécurité au niveau de la Province de Settat, qu'il est rectifié au niveau du dossier technique, le montant de la caution provisoire et le montant de l'estimation du maître d'ouvrage en chiffre et en lettre comme suit :

❖ **Le nouveau dossier technique :**

- **Pour les concurrents installés au Maroc :** doivent fournir le certificat ou leur copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A.5	4

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

❖ **Le nouveau montant de la caution provisoire :** 50 000,00DH (cinquante mille dirhams).

❖ **Le nouveau montant de l'estimation du maître d'ouvrage :** 2 568 097,20 DH TTC (deux millions cinq cent soixante huit mille quatre vingt dix sept dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises).

Et le reste est sans changement.

N° 8586/PA

**إعلان عن إجراء امتحان للكفاءة  
المهنية برسم سنة 2020 \***

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة بني ملال خنيفرة  
عمالة إقليم خنيفرة  
دائرة القباب  
قيادة أيت إسحاق  
الجماعة الترابية لأيت إسحاق

إن رئيس الجماعة الترابية لأيت إسحاق .

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان عام 1377 (24 فبراير 1958) في شأن النظام الأساسي العام للتوظيف العمومية وصيما وقع تغييره و تتميمه .

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.

- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 صادر بتاريخ 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام الأساسي للموظفين الجماعيين وصيما وقع تغييره و تتميمه .

- بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات و مناصب الإدارات العمومية .

- بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط موظفي الدولة في الدرجة أو الإطوار.

- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تنقيط موظفي الإدارات العمومية .

- بناء على الأنظمة الأساسية الخاصة و المشتركة بين الوزارات .

- و بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/10/07 بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بتنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية .

يعلن رئيس الجماعة الترابية لأيت إسحاق أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 يوم : 05 دجنبر 2020 و ذلك وفق الجدول أسفله .

الدرجة المعتمنة في شأنها	الشروط النظامية المطلوبة	المنصب المتبارى بشأنها	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ إجراء الامتحان
تلك من الدرجة الثالثة	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطوار أو الدرجة الاصلية.	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية بكل جماعة ترابية	يجب أن تصل ملفات الترشيح التي مصادرة الموارد البشرية بجماعة أيت إسحاق في أجل أقصاه 13 نونبر 2020	05 دجنبر 2020
مساعد إداري من الدرجة الثانية				
مساعد لتلك من الدرجة الثانية				

N° 8587/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE DE BIN EL OUIDANE

**Avis d'organisation d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020**

Le président de la commune territoriale de Bin El Ouidane annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la commune selon le planning suivant :

Type d'examen	Date d'examen	Lieu de l'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de : -adjoint technique 2 grade - adjoint administratif 2 grade	21/11/2020	siège de la commune	13/11/2020	Six ans d'ancienneté dans le grade actuel

N° 8589/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
CERCLE DES AHMAR  
CAIDAT DE JDOUR  
COMMUNE TERRITORIAL JDOUR

**AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE**

La commune territoriale jdur organisera le 13/12/2020 au siège de la commune un examen de compétence professionnelle au titre de l'année 2020 pour occuper les poste suivant :

\* Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade échelle 07  
\* Adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 07 de la commune territoriale jdur ayant exécuté 6 ans de travail dans le grade  
Le nombre de poste dont on fait l'examen est unique (01)  
Les demandes doivent s'adresser à Mr le président de C T jdur service personnel accompagnée des documents suivants.  
Demande.  
Photocopie de décision de nomination dans l'échelle  
Le 26/11/2020 est le dernier délai du dépôt des dossiers .

N° 8593/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE DRAA - TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE RISSANI  
COMMUNE BNI-M'HAMED SIJILMASSA

**AVIS**  
D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL  
Au Titre Année 2020

Le Président de la Commune de bni-M'hamed sijilmassa , Avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2020 au siège de la commune. pour les fonctionnaires de la commune , Ceux qui remplissent les conditions statutaires pour accéder aux grades indiqués dans le tableau suivant :

Catégorie	Nombre de postes	Conditions	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers
Adjoint Technique 2 <sup>o</sup> Grade	01	Six années d'ancienneté effectif en qualité Adjoint Technique 3 <sup>o</sup> Grade	07-11-2020	05-11-2020
Adjoint Administratif 2 <sup>o</sup> Grade	01	Six années d'ancienneté effectif en qualité Adjoint Administratif 3 <sup>o</sup> Grade	07-11-2020	05-11-2020

Pour Participer à Cet Examen il faut déposer les demandes de Candidature au service du personnel au siège de la commune avant la date limite fixée dans le calendrier d'examen .

N° 8594PA

ROYAUME DU MAROC  
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

المملكة المغربية  
المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Branche Eau قطاع الماء

**Avis de Report de l'A.O N°98/DR2/2020**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N° 98/DR2/2020 relatif à la Maintenance et étalonnage des débitmètres et compteurs gros calibres de la Direction régionale du Tensift que la date d'ouverture des plis est reportée au 17/12/2020 à 09:30 H au lieu de 05/11/2020.

N° 8590/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°: 50/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 17/11/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural  
Achèvement des Travaux d'aménagement de la liaison reliant Douar Imergen et Douar Taghouzrite sur 13.5 Km situé à la CT Tighdouine.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille Cent (300 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt millions trois cent quarante mille sept cent quatre-vingt-seize dirhams 80 centimes TTC (20 340 796,80 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	2	B1 : Travaux de terrassement routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 8591/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HZ 45/2020 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 19/11/2020 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : **Travaux de Réalisation de latrine (4 blocs), fosse septiques et puits filtrants de l'école ALMOKHTAR SOUSSI dans la commune territoriale AIT KHIM - Province d'Al Haouz-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Mille Dirhams (2 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent soixante et un mille quatre-vingt-huit dirhams 0 centime TTC (161.088,00Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
A Construction	5	A2 : travaux courant en béton armé-maçonnerie pour bâtiments

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 8592/PA

**CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
**DENOMINATION:** « CARRIERE LA ROCA » SARL.A.U.  
**OBJET :** EXPLOITATION DES CARRIERES DES PIERRES.  
**SIEGE SOCIAL :** 46, BOULEVARD ZERKILOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°06, CASABLANCA.  
**DUREE :** 99 ans.  
**CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :  
**MR. HICHAM BAYDELAYAM :** 1000 Parts sociales  
**TOTAL :** 1000 Parts sociales  
**ANNEE SOCIALE :** Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
**GERANCE :** La société est gérée par MR. HICHAM BAYDELAYAM pour une durée illimitée.  
**DEPOT LEGAL :** Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 19/10/2020 sous le N°750292 la société a été immatriculée au RC N° 476073 Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 8595/PA

**OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau  
**DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 108/DR2/2020**  
 Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'Extension des réseaux de distribution aux quartiers péri-urbains du centre TAMANAR - Lot conduites - Province d'ESSAOUIRA  
 La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.491.240,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 DH.  
 Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespu->

[blics.gov.ma/](https://www.marchespu-).  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 19 Novembre 2020 à 09 :30 H à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.  
 Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 8596/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
**DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N°

29/2020/DGM/SEGMA  
 Le 03/12/2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 29/2020/DGM/SEGMA, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois radars météorologiques Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia, la région de M'Diq-Fnideq et la vallée de l'Ourika, avec le système de concentration et de traitement des données des trois radars météorologiques et leurs intégrations au siège de la DGM à Casablanca en quatre lots ainsi que les prestations de maintenance y

afférentes. (Diverses préfectures).  
 Lot N° 1: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia (Préfecture de Mohammedia).  
 Lot N° 2: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de M'Diq-Fnideq (Préfecture de M'Diq-Fnideq).  
 Lot N° 3: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la vallée de l'Ourika (Préfecture de Marrakech).  
 Lot N° 4: Fourniture, installation et mise en service d'un système de concentration et de traitement des données des trois radars météorologiques et intégration au siège de la DGM à Casablanca (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))  
 -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:  
 Lot N° 1: 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).  
 Lot N° 2: 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).  
 Lot N° 3: 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).  
 Lot N° 4: 50 000,00 dhs (Cinquante mille dirhams).  
 L'estimation du maître d'ouvrage pour l'acquisition est fixée à la somme de :  
 Lot N° 1: 8 881 884,00 dhs (Huit millions huit cent quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams TTC).  
 Lot N° 2: 8 881 884,00 dhs (Huit millions huit cent quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams TTC).  
 Lot N° 3: 8 881 884,00 dhs (Huit millions huit cent quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams TTC).  
 Lot N° 4: 2 009 040,00 dhs (Deux millions neuf mille quarante dirhams TTC).  
 L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de :  
 Lot N° 1: 756 036,00 dhs (Sept cent cinquante six mille trente-six dirhams TTC).  
 Lot N° 2: 756 036,00 dhs (Sept cent cinquante six mille trente-six

dirhams TTC).  
 Lot N° 3: 756 036,00 dhs (Sept cent cinquante six mille trente-six dirhams TTC).  
 Lot N° 4: 182 076,00 dhs (Cent quatre-vingt-deux mille soixante-seize dirhams TTC).  
 - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics  
 Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :  
 Le 10/11/2020 à 10 h00mn

à l'Aéroport de Marrakech (Menara)  
 Le 11/11/2020 à 10 h00mn à l'Aérodrome de Tit Mellil (Mohammedia)  
 Le 11/11/2020 à 15 h00mn au Siège de la DGM  
 Le 12/11/2020 à 10 h00mn au CPM de Tetouan  
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8597/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL HAJEB**  
**CERCLE D'AGOURAI**  
**CAIDAT SEBT JAHJOUH**  
**COMMUNE RAS IJERRI**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° 01/2020

Le 02 Décembre 2020 à 10 heures 30 min, il sera procédé au Bureau du président de la commune rurale de Ras Ijerri à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'AMENAGEMENT ET EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AU DOUAR AIT HADDOU OUCHAIB (Douar ASSAOUA et Douar EL HOUSSAINE) Relevant de la commune RAS IJERRI.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le montant de la caution

provisoire est fixé à : Quatre mille dirhams (4.000,00 DHs).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Huit Mille Huit Cent Vingt Dirhams (218 820,00 Dhs).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumouda I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique de la commune de Ras Ijerri.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Il est prévu une visite des lieux obligatoire le 16 Novembre 2020 à 10 heures 30 min le point de départ sera au siège de la commune de Ras Ijerri.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 8598/PA

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (3<sup>ème</sup> trimestre 2020)**



La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 :

(En DT)

Désignation	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2019	Au 30/09/2020 (**)	Au 30/09/2019 (**)	Au 31/12/2019 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	116 186 681	91 483 229	255 599 779	278 823 345	408 758 370
Coût d'achat des marchandises vendues	93 828 380	77 079 043	208 607 763	236 506 767	344 424 946
Charges financières (****)	1 456 802	2 842 292	3 339 738	4 075 942	5 362 058
Produits financiers	12 624 682	40 632	18 511 069	9 034 189	9 341 585
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	7 339 943	7 769 606	11 272 061
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	142	134	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	25	27
Masse salariale	3 795 872	5 373 599	11 279 748	14 366 312	19 261 942
Effectif fin de période	-	-	296	312	312

**Faits saillants**

- Le chiffre d'affaires durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 a enregistré une progression de 27% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 passant de 91.483 MD à 116.186 MD, confirmant ainsi la reprise de l'activité après la crise sanitaire enregistrée durant le 2<sup>ème</sup> trimestre.
- La masse salariale au 30/09/2020 a atteint 11,279 MD contre 14,366 MD au 30/09/2019, soit une régression de 21.49%.
- Un solde de trésorerie nette de 7.339 MD au 30/09/2020 contre un solde de 11.200 MD à la fin de l'année 2019.
- L'augmentation des produits financiers est justifiée par la constatation d'une plus-value de 12,75 MD à la suite d'une opération de SWAP actions Attijari Bank/Amen Bank décidée par le conseil d'administration du 17 Mars 2020.
- La société Ennakk Automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 et retrouve sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 11.85% de part de marché soit 4 039 unités immatriculées.

(\*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable audité.  
 (\*\*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable non audité.  
 (\*\*\*) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'intérieur  
 Wilaya de la Région de Casablanca-Settat  
 Province de nouaceur  
 Commune de Dar Bouazza  
 Division des Affaires Économiques

**AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO**

Le président de avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par :BOULLOUZE KHADIJA

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : Réparation des motocycles

إقامة الخليل المجموعة 7 عمارة رقم 7 المدل 125 داربويزة النواصير, COMMUNE DAR BOUAZZA, PROVINCE NOUACEUR, Au local situé à :

Un registre des observations est mis à la disposition du public à au service économique.

N° 8584/PA

N° 141/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
COMMUNE DCHEIRA  
EL JIHADIA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION  
D'EQUIPEMENT  
SERVICE MARCHES  
OBJET : AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° 26-27/2020

Le 24 Novembre 2020 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet:

Appel d'offre n° 26/2020: ENTRETIEN DES POINTS D'EAU COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZ-GANE AIT MELLOUL. (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Appel d'offre n° 27/2020 :ACHAT DE MATERIELS D'ENTRETIEN DES POINTS D'EAU COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Cautionnement provisoire  
- Appel d'offre n° 26/2020 est fixé à la somme de 2 500.00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)  
- Appel d'offre n° 27/2020 est fixé à la somme de 2 500.00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)

Estimation du coût des prestations  
- Appel d'offre n° 26/2020 est fixé à la somme de 137 880.00dhs (Cent trente sept mille huit cent quatre vingt dirhams)

- Appel d'offre n° 27/2020 est fixé à la somme de 147 960.00dhs (Cent quarante sept mille neuf cent soixante dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

\* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8599/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE OUEZZANE  
CERCLE OUEZZANE  
COMMUNE SIDI REDOUANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 03/2020

Le 16/11/2020 à partir de 10h00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Territoriale Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

CHEMINS VICINAUX ET PISTES : Entretien des Pistes A la commune de sidi Redouane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10.000,00Dhs  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 478320,00Dhs . Le contenu ,la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches de la Commune Sidi Redouane .  
- Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8600/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE OUEZZANE  
CERCLE OUEZZANE  
COMMUNE  
SIDI REDOUANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 08/2020

Le :16/11/2020 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : ENTRETIEN DE BATIMENT (Enseignement Primaire) à la Commune Sidi Redouane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5000,00Dhs  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 169284,00Dhs Le contenu ,la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches de la Commune Sidi Redouane .  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8601/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE DRIOUCH  
CONSEIL DE LA PROVINCE DE DRIOUCH

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE  
POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ NEGOCIE  
APRES PUBLICITE ET MISE EN CONCURRENCE  
N° 09/CPD/2020

**A- Objet :** Etude de faisabilité technique, économique et financière de construction d'un abattoir provincial à la ville de Ben Taieb, Province de Driouch

**B-Maitre d'ouvrage :**  
Le Conseil de la Province de Driouch

**C-Adresse du Maître d'ouvrage pour retirer le dossier :**  
Le dossier du marché négocié peut être retiré aux bureaux du conseil de la province de Driouch, sis Boulevard Hassan II, ville de Driouch.

**D- Pièces à fournir par les concurrents :**

Conformément aux dispositions de l'article 25 du décret n°2-12-349 du 20-03-2013, les pièces à fournir par les concurrents sont:

**1- Un dossier Administratif comprenant :**

- A- Pour chaque concurrent au moment de la présentation des offres :
  - a- La déclaration sur l'honneur en un seul exemplaire comprenant les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013;
  - b- L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire
  - c- Pour les groupements une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret 2-12-349 du 20-3-2013
- B- Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché :
  - a- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent suivant l'article 25 A 2 a.
  - b- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret précité.
  - c- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'Original délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière envers cet organisme. La date de production des pièces prévues aux b et c ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité
  - d- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
  - e- Un extrait des statuts de la société et/ou le procès-verbal de l'organisme compétent.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visés aux paragraphes c et d visés ci-dessus et à défaut une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tel document ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

**2- Un dossier Technique comprenant :**

- a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation ;
- b) Copie des attestations certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels des prestations similaires ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

**3- Un dossier additif comprenant:**

Les candidats doivent fournir les pièces complémentaires suivantes :

1. Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé à la dernière page avec la mention manuscrite « lu et accepté » et paraphé sur toutes les pages ;
2. Le présent règlement de consultation signé à la dernière page avec la mention manuscrite « lu et accepté » et paraphé sur toutes les pages ;

**E- Adresse du Maître d'ouvrage pour déposer les offres des concurrents :**

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés du conseil de la province de Driouch
  - Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au service des marchés du conseil de la Province de Driouch

**F- Adresse des sites électroniques :**

Le portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

**G- La date limite du dépôt des candidatures :**

La date limite du dépôt des offres est fixée pour le 09/11/2020 à 16H00.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter :  
E-mail : [m1ghaddioui@gmail.com](mailto:m1ghaddioui@gmail.com)  
Fax : 06 68 08 41 39

N° 8603/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt

AVIS rectificatif de l'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°10/2020/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant annonce que l'avis d'appel d'offres ouvert n°10/2020/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37 du 10/11/2020 relatif l'exécution des travaux de production de plants forestiers dans la pépinière d'Aït Hammadi, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt publié au journal Libération n° 9143 du 16/10/2020, a été rectifié comme suit :

- L'estimation est fixé à : (1 985 088,00dh) un million neuf cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-huit Dirhams dirhams.

N° 8602/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE LA  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR & DE LA  
RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
AL HAOUZ  
SERVICE DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET  
FINANCIERES, DES  
CONSTRUCTIONS,  
DES EQUIPEMENTS ET  
DU PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
11/EXP/2020,  
12/EXP/2020,  
13/EXP/2020 et  
14/EXP/2020

Le 16/11/2020, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:  
• L'AOO N° 11/EXP/2020 à pour objet l'Achat de matières et fournitures de bureau et d'enseignement pour les espaces d'enseignement préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale Al Haouz, programmé à 10h00 ;  
• L'AOO N° 12/EXP/2020 à pour objet l'Achat de fournitures de bureau au profit des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz, programmé à 10h30 ;  
• L'AOO N° 13/EXP/2020 à pour objet l'Achat de matières et fournitures de bureau et d'enseignement au profit des centres de la 2ème chance relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 11h00 ;  
• L'AOO N° 14/EXP/2020 à pour objet l'Achat de matières et fournitures d'enseignement pour la formation continue et l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 11h30.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:  
• 5 000,00 DHS TTC (Cinq mille Dirhams TTC) pour L'AOO N° 11/EXP/2020.  
• 2 000,00 DHS TTC (Deux mille Dirhams TTC) pour les AOO N°12/EXP/2020, 13/EXP/2020 et 14/EXP/2020.  
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
• 395 352,00 DHS TTC (Trois cent quatre-vingt-

quinze mille trois cent cinquante-deux Dirhams TTC) pour L'AOO N° 11/EXP/2020 ;  
• 68 410,08 DHS TTC (soixante-huit mille quatre cent dix Dirhams et 08 Cts TTC) pour L'AOO N° 12/EXP/2020 ;  
• 41 047,50 DHS TTC (Quarante et un mille quarante-sept Dirhams et 50 Cts TTC) pour L'AOO N° 13/EXP/2020 ;  
• 52 556,00 DHS TTC (Cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six Dirhams TTC) pour L'AOO N° 14/EXP/2020.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.  
N° 8604/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE LA  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR & DE LA  
RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
44/INV/2020

Le 16/11/2020 à 12h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Acquisition du matériel d'enseignement de l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DH (Deux mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 168 360,00 DHS TTC (Cent soixante-huit mille trois cent cinquante Dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.  
N° 8605/PA


Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse et des  
Sports  
Département  
de la Jeunesse  
et des Sports  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
FIGUIG  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°5/2020  
du 16/11/2020

Le 16/11/2020 à 15Heures , il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AUX MAISONS DES JEUNES : AIN CHWATAR, KSAR BOUANANE et BOUCHAWEN RELEVANT DE LA DP DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE FIGUIG A BOUARFA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-


soire est fixé à Vingt MILLE DIRHAMX (20.000,00 DHS)  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme toutes taxes comprises de: 1100040.00DHS ( un million cent mille et quarante dhs.)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés bureau des Marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports- FIGUIG A BOUARFA-  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique au portail marocain des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règle-

ment de la consultation.  
N° 8606/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE FIGUIG  
BOUARFA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n° : 6/2020 du 16/11/2020  
Le 16/11/2020 à 16Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux D'aménagement Aux CSP : BOUANANE BOUCHAWEN BOUMARYAM TENDRARA Et ABOU LAKHAL Relevant De La DP Du Ministère De La Jeunesse Et Des Sports De Figuig A Bouarfa  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports Figuig A Bouarfa il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt MILLE DIRHAMX (20.000,00 DHS)  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 150120.00(cent cinquante mille cent vingt dhs )  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés bureau des Marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la jeunesse et des sports- FIGUIG A BOUARFA-  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique au portail marocain des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de la consultation.  
N° 8607/PA



جامعة شعيب الدكالي  
المملكة المغربية  
جامعة شعيب الدكالي - الجديدة  
المدسة العليا للتكنولوجيا  
سويدي بنور



المدسة العليا للتكنولوجيا  
Ecole Supérieure de Technologie  
سويدي بنور - سدي

**Avis de Concours de Recrutement**  
D'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant  
(01 poste) - Session 27/11/2020  
Au profit de L'Ecole Supérieure de Technologie - Sidi Bennour

Le Directeur de L'Ecole Supérieure de Technologie Sidi Bennour (ESTSB) annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant. Session du 27/11/2020 au profit de L'Ecole Supérieure de Technologie de Sidi-Bennour selon le tableau suivant :

SPECIALITE	NBRE DE POSTES	SESSION	GRADE	ETABLISSEMENT
ECONOMIE/ FINANCE	01 Poste	27/11/2020	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT	ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE - SIDI BENNOUR

Le concours est ouvert aux candidats Marocains titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire **obligatoirement** sur le site suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma>. Le dernier délai d'inscription sur le site précité est **avant le 12/11/2020**.

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- o Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- o Une Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires;
- o Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- o Cinq (05) exemplaires du curriculum vitae;
- o Cinq (05) copies des diplômes certifiés conformes aux originaux;
- o Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- o Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- o Une copie exemplaire des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- o Deux (02) copies d'extraits d'acte de naissance.

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire **avant le 12/11/2020**

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Le site web suivant <http://econcours.ucd.ac.ma/>.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.  
La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

Av. Jabrane Khalil Jabrane  
B.P 299 - 24000 El Jadida

Tel : 05.23.34.44/47/48  
Fax : 05.23.34.44/49  
[www.ucd.ac.ma](http://www.ucd.ac.ma)

الهاتف : 05.23.34.44/47/48  
الفاكس : 05.23.34.44/49  
[www.ucd.ac.ma](http://www.ucd.ac.ma)

شارع جبران خليل جبران  
الجبدة - 24000 - 299  
ص.ب

**N° 8608/PA**

« TIJARI NETWORKS SARL D'AU »  
 EX : MATJAR M.EL & FILS SARL D'AU  
 Tel: 0536 60 99 92 / 0536 60 99 93 - Fax: 0536 35 89 18  
 R.C N° : 12573

I/ Aux termes de ses décisions en date du en date du 29 Septembre 2020, l'AGE de la SARL D'AU « MATJAR M.EL & FILS » au capital de 500.000,00 DH dont le siège social est à NADOR, ZONE INDUSTRIELLE SELOUANE, KM2 ROUTE DE TAOURIRT a décidé :  
 • De changer la dénomination de la dite société par : " TIJARI NETWORKS SARL D'AU "

• Modifier en conséquence des présentes les articles 3 de statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première instance de Nador le 16/10/2020 sous le N° 3394

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8609/PA

« COMPAGNIE SABA SARL »  
 EX : LES MOULINS SABA SARL

Tel: 0536 60 99 92 / 0536 60 99 93 - Fax: 0536 35 89 18  
 R.C N° : 6119

I/ Aux termes du PROCES VERBAL en date du 02 Octobre 2020, l'AGE de la SARL « LES MOULINS SABA » au capital de 60.800.000,00 DH dont le siège social est à NADOR, ZONE INDUSTRIELLE SELOUANE, KM2 ROUTE DE TAOURIRT a décidé :

• De changer la dénomination de la dite société par : " COMPAGNIE SABA SARL " • Modifier en conséquence des présentes les articles 2 de statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première instance de Nador le 16/10/2020 sous le N° 3393

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8610/PA

« ELM LINKS SARL »  
 Tel: 0536 60 99 92 / 0536 60 99 93 - Fax: 0536 35 89 18  
 R.C N° : 8341

I/ Aux termes du PROCES VERBAL en date du 05 Octobre 2020, l'AGE de la SARL « ELM LINKS » au capital de 1.000.000,00 DH dont le siège social est à NADOR, ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE NATIONALE N° 2 SELOUANE a décidé de transférer le siège social dans la même ville:

- ANCIEN SIEGE SOCIAL : • ZONE INDUSTRIELLE SELOUANE, KM2 ROUTE DE TAOURIRT B.P DE SELOUANE NADOR.

- NOUVEAUX SIEGE SOCIAL : • ZONE INDUSTRIELLE, ROUTE NATIONALE N° 2 SELOUANE NADOR - DE MODIFIER EN CONSEQUENCE L'ARTICLE 4 DES STATUTS RELATIFS AU SIEGE SOCIAL

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première instance de Nador le 16/10/2020 sous le N° 3395

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8611/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION  
 DE MARRAKECH SAFI  
 PROVINCE  
 DE YOUSOUFIA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DBM

AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N°35/BG/2020

Le 16/11/2020 à 11 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :70000,00 DHIS (SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 1 978 000DHS (UN MILLION NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joudma 1434 (20 mars 2013)

- La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

Important :  
 1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.

2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 13/11/2020 à 11h heures 00 Minutes (Date limite).

N° 8612/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la jeunesse et des sports - Département de la Culture Direction Régionale de la Culture Fès-Meknès

Direction Provinciale de la Culture Meknès  
 La Conservation du Site Archéologique de Volubilis  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°01/2020/CSAV

Le 19/11/2020 à 10h, il sera procédé, dans le siège de la direction provinciale de la culture à Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage du site archéologique de Volubilis

(lot unique)  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la conservation du site archéologique de Volubilis, route de Moulay Idris Zerhoun. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt milles dirhams (20 000,00 DH) ;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent soixante-neuf mille cent sept Dirhams et soixante-dix Centimes toutes taxes comprises. (1669107,70 Dh TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis au siège de la Conservation du Site Archéologique de Volubilis, BP. 2, Moulay Idris Zerhoun;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances no 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8613/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE  
 DE KHOURIBGA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DU BUDGET  
 ET DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N° 11/BG/2020

Le 17 /11 /2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPERIE POUR LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dh)  
 -L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à trois cent trente-sept mille six cent soixante-deux dirhams vingt centime TTC (337 662,20 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du Service de logistique relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga avant le 16 /11 /2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 8614/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE  
 DE KHOURIBGA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DU BUDGET  
 ET DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N° 12/BG/2020

Le 17 /11 /2020 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour : ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité

relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dh)

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cent onze mille huit cent quarante Dirhams TTC (111 840,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du Service de logistique relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga avant le 16 /11 /2020 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 8615/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE  
 DE KHOURIBGA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DU BUDGET  
 ET DES MARCHES  
 AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
 N° 09/BG/2020

Le 17 /11 /2020 à 12 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU PACHALIK DE LA VILLE D'OUED ZEM A LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Deux Mille dirhams (2000,00 dhs).

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quarante-neuf mille quatre cent Quarante Dirhams TTC (49 440,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 8616/PA

**Avis de concours**

Le président de la commune sidi moussa aux fonctionnaires , Technicien du quatrième grade échelle 8 , adjoint technique de troisième grade échelle 6,quelle concours de compétence professionnelle pour aux :

- Technicien du 3<sup>ème</sup> grade échelle 9 .
- adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 7 .

Le concours aura lieu au siège de commune le 28/11/2020 a partir 9 h du matin pour passer les examens écrits comme suit :

Date d'examen	Poste	Nombre
28/11/2020	Technicien du 3 <sup>ème</sup> grade	01
	adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	01

Dossier de candidature  
 - demande manuscrite de candidat .  
 - une copie de CIN .

pour les candidats ( les fonctionnaires possédant au moins 6 ans d'expérience ) le dossier de candidature doit être envoyés au service ressources de la commune sidi moussa le 13/11/2020 sachant que c'est le dernier jour de dépôt des dossiers .

N° 8617/PA

**FIDUCIAIRE FIDULATIMO**  
Tél.Fax : 05 22 72 43 43  
FRESHIP SARL

Au terme d'un acte SSP en date du 28 Septembre 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes:  
FORME : Rresponsabilité limitée.  
DENOMINATION: FRESHIP "SARL".  
SIEGE SOCIAL: 23, Bd Oukba Ibnou Nafii Hay Mohammadi – Casablanca.  
OBJET : Exportation, Importation, des produits agricoles, agro-alimentaires, halieutiques à l'état frais, congelé ou surgelé, en conserve transformés ou non, en vrac ou conditionnés- Transport de marchandises pour le compte d'autrui,  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en partie à :  
- M. Hassan RACHIDI ... 510 parts  
- M. Abdelmajid ELAICH ... 490 parts  
GERANCE : M. Hassan RACHIDI, exerce la gérance de la société sans limitation de durée.  
SIGNATURE : M. Hassan RACHIDI  
DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N° 750534 le 20/10/2020. RC N° 476271 le 20/10/2020.

N° 8621/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
Gardiennage et surveillance des stations Hachef, M'harhar et Charf El Akab à Tanger relevant du secteur production Nord Tanger-Larache-Ouezzane  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°146DR9/C/  
SPN/1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gardiennage et surveillance des stations Hachef, M'harhar et Charf El Akab à Tanger relevant du secteur production Nord Tanger-Larache-Ouezzane.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise  
L'estimation du coût des prestations s'élève 899 934,00DH TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 90000DH.  
-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des mar-

chés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.  
-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 25/11/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8622/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA**  
**CAIDAT DES OULED FARES**  
**COMMUNE TERRITORIALE OULED FARES**

**Avis D'Organisation Des Examens D'Aptitude Professionnelle**

Suite à la décision Du président de la Commune D'Ouled Fares Sous Le Numéro : 22 Datée Le 13/10/2020 : concernant L'Organisation Des Examens D'Aptitude Professionnelle.

La Commune De Ouled Fares Organisera Des examens D'Aptitude Professionnelle Au Profit Des Fonctionnaires Communaux Pour Accès Aux grades Suivants :

Grade	Nbre de postes	Conditions
Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> Grade	01	6 Ans En Grade De Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Grade
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Grade	01	6 Ans En Grade De Adjoint Administratif 3 <sup>ème</sup> Grade
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Grade	02	6 Ans En Grade De Adjoint Technique 3 <sup>ème</sup> Grade

Les examens Se Déroulent Au Siège De La Commune Ouled Fares Le : 07 et 08/11/2020 à Partir Du : 09 H 30 Min.

Les Fonctionnaires Ayant Les Conditions Cités Ci-dessus Devront Présenter Une Demande De Candidature Au Service du Personnel De La Commune D'Ouled Fares Avant Le : 04/11/2020.

N° 8620/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION**  
**REGION SOUS MASSA**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°47/2020/INV**

Le 13/11/2020 à 09heures30minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :47/2020/INV, pour **Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internet du lycée qualifiant Hassan II à la Commune Territoriale OULED TEIMA**, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **1 598982,00Dhs (Toute Taxe Comprise)**. (En Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Dix Huit Mille Neuf Cent Quatre-Vingt Deux Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : Trente Mille Dirhams (30 000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Nouveau système :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8618/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION**  
**REGION SOUS MASSA**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°48/2020/INV**

Le 13/11/2020 à 14heures30minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :48/2020/INV, pour **Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internet du lycée qualifiant Ibn Soulaïmane Roudani à la Commune Territoriale Taroudant**, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **999972,00Dhs (Toute Taxe Comprise)**. (Neuf Cent Quatre-Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Soixante Douze Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : Trente Mille Dirhams (30 000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8619/PA



OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Acquisition de l'outillage pour les centres relevant du secteur de production de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°147DR9/CE/SPN2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Acquisition de l'outillage pour les centres relevant du secteur de production de Tétouan.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 120 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions

du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 25/11/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8623/PC

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renouvellement des équipements hydromécaniques de la station d'épuration d'Al Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 150DR9/C/AMN/5/2020

Séance publique  
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla,

Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne: Le Renouvellement des équipements hydromécaniques de la station d'épuration d'Al Hoceima

Les travaux objet du présent appel d'offres seront cofinancés par l'Agence Française de Développement (AFD), BEL, KFW et UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 4 980 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 49 800 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger - Tél : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions

du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 25/11/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8624/PC

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAZA

COMMUNE D'AKNOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 06/S.T/C.AKNOUL/2020

Le 23/11/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr. le président de la Commune AKNOUL l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AKNOUL - PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune d'AKNOUL, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire : 600 000,00 dhs (SIX CENT MILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 778 738,00 DH (Vingt million sept cent soixante dix huit mille sept cent trente huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Commune AKNOUL.
- soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 13/11/2020 à 11 h au sein de la Commune Aknoul (la visite des lieux est obligatoire)

La documentation et les échantillons (poteau d'éclairage) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau du Président de la Commune au plus tard le 23/11/2020 à 11 h avant la science d'ouverture des plis au sein de la Commune Aknoul

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Ils doivent produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification requis faisant ressortir les Secteur :


Secteur	Classe
O1	1
O2	1

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8627/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2020/DPA/4/SMOPFPA**  
**LE 16/11/2020 A 10 H**

Le 16/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

«Entretien et réhabilitation, de 100000 arbres d'olivier, prévus dans les périmètres relevant du cercle d'El Ksiba Province de Beni Mellal réparti en (2) deux lots :

**Lot 1 : Travaux d'entretien de 40000 plants d'olivier dans la commune de Ait Oum EL Bakht**  
**Lot 2 : Travaux d'entretien de 60000 plants d'olivier dans la commune de Dir El Ksiba».**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service du Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoires est fixé à :  
**LOT 1 : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH)**  
**LOT 2 : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 DH)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**LOT 1 : Un Million Deux Cent Mille Dirhams (1 200 000,00 DH)**  
**LOT 2 : Un Million Huit Cent Mille Dirhams (1 800 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 le règlement de consultation dudit appel d'offre.

Il est prévu une visite des lieux le : 03/11/2020 à 9 heure (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire le certificat de qualification et de classification exigé comme suit :

Classe minimale	Qualification	Branche d'activité
4	10.1	10

N° 8627/PA

mément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance publique d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance publique d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/12/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achat de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

N° 8624/PC

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAZA

COMMUNE D'AKNOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 06/S.T/C.AKNOUL/2020

Le 23/11/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr. le président de la Commune AKNOUL l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AKNOUL - PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune d'AKNOUL, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire : 600 000,00 dhs (SIX CENT MILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 778 738,00 DH (Vingt million sept cent soixante dix huit mille sept cent trente huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Commune AKNOUL.
- soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 13/11/2020 à 11 h au sein de la Commune Aknoul (la visite des lieux est obligatoire)

La documentation et les échantillons (poteau d'éclairage) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau du Président de la Commune au plus tard le 23/11/2020 à 11 h avant la science d'ouverture des plis au sein de la Commune Aknoul

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Ils doivent produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification requis faisant ressortir les Secteur :

Secteur	Classe
O1	1
O2	1

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8626/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION SOUSS MASSA  
PROVINCE DE TAROUANNT  
ANNEXE FREUA  
COMMUNE SIDI DAHMANE

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE  
LA CT SIDI DAHMANE**

Vu la décision n°100/2020 en date du 16/10/2020 Le Président de la commune de sidi dahmane organisera le 14/11/2020 à 09 heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade de :

- Technicien 2<sup>ème</sup> grade ECHELLE 10
- Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade Echelle 7
- Adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade Echelle 7

Au profit du personnels titulaires étribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans leurs grade.

Cet examen sera organisé au siège de la commune et comportera des épreuves écrites et orales selon l'arrêté du Ministre délégué auprès du Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° :06.1996 du 29 rajab 1427 (24/08/2006) fixant les conditions d'examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade :

- Technicien 2<sup>ème</sup> grade ECHELLE 10
- Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> grade Echelle 7
- Adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade Echelle 7

Le dernier délai de dépôt des demandes des candidatures est fixé à 12/11/2020 Avant le jour de l'examen.

N° 8631/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KENITRA  
COMMUNE DE KENITRA  
DIVISION COMPTABILITE ET BUDGET  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 14/2020**

Le Mardi 17 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achèvement des travaux de voirie, assainissement et équipement en eau potable et en électricité de la pépinière des jeunes promoteurs et la zone ferrailleurs au quartier industriel municipal à Saknia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis à rue El Yarmouk, résidence Montassir, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/](http://www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Quarante Mille Dirhams (140 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit Millions Cinq Cent Quatre Vingt Mille Quatre Cent Trente et Un Dirhams, 16 CTS (8 596 431,16 DHS) TTC.

Il est exigé des concurrents installés au Maroc, de présenter en plus des pièces du dossier technique exigées dans le règlement de consultation, une copie légalisée des certificats de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine	Assises traitées et enrobés à chaud : B6	2
C : Eau potable- Assainissement- Conduites	Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égale à 400 mm et ouvrages annexes : C1	
J : Électricité	J4 : Travaux d'éclairage public	
	J5 : Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension	
	J6 : Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseau basse tension	

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Commune de Kenitra – Place administrative – Kenitra.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du président de la Commune de Kenitra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 04 Novembre 2020 à 11 heures. Le départ aura lieu à partir du service des marchés de la commune de Kenitra.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8632/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CERCLE DE MISSOUR  
CAIDAT DE MISSOUR  
COMMUNE DE OUIZEGHT  
DIRECTION DES SERVICES  
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES



**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Le Président de la commune de Ouizeght annonce qu'il sera organisé au siège de la commune de Ouizeght, un examen d'aptitude professionnelle en date du : samedi 21 novembre 2020 comme suite :

OUVERT AU PROFIT DE	AVANCEMENT AU GRADE	CONDITIONS REQUISES	NOMBRE DE POSTES DISOPONIBLES
ADJOINT ADMINISTRATIF 3 <sup>ème</sup> GRADE	ADJOINT ADMINISTRATIF 2 <sup>ème</sup> GRADE	6 ANNEES D'ANCIENNETE EFFECTIVE	1
ADJOINT TECHNIQUE 3 <sup>ème</sup> GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 2 <sup>ème</sup> GRADE	6 ANNEES D'ANCIENNETE EFFECTIVE	1

N° 8628/PA

**إعلان**  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
برسم سنة: 2020.

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم السراخة  
دائرة القلعة أهل الغلطة  
قيادة أولاد زراد  
جماعة أولاد أصيبيح

يعلن رئيس جماعة أولاد أصيبيح أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة: 2020، لولوج منصب: مساعد إداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثانية، يوم 14 نونبر 2020 بمقر جماعة أولاد أصيبيح، مفتوح في وجه مساعد إداري من الدرجة الثالثة ومساعد تقني من الدرجة الثالثة للتابعين لجماعة أولاد أصيبيح والمتوفرين على ست سنوات من العمل الفعلي بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2020.

فعلى الراغبين في المشاركة أن يبعثوا طلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة أولاد أصيبيح في أجل أقصاه 12 نونبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

حدد عدد المناصب المتبارى بشأنها فيما يلي:

عدد المناصب	الدرجة
منصب واحد (1)	مساعد إداري من الدرجة الثانية
منصب واحد (1)	مساعد تقني من الدرجة الثانية

N° 8629/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MEDJOUNA  
COMMUNE MEJATIA OULED TALEB  
DIRECTION DES SERVICES

**Avis d'appel d'offres ouvert n° 05 /C.M.O.T/2020**

pour l'exploitation du « Marché aux bestiaux du souk hebdomadaire Khmiss Medjouna ».

Le Mardi 17 Novembre 2020 à dix heures il sera procédé dans le bureau du président de la commune mejatia ouled taleb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour « l'exploitation du Marché aux bestiaux du souk hebdomadaire Khmiss Medjouna ».

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au commune mejatia ouled taleb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse suivante : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

- la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 jourmada 1434 ( 20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma);
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des concurrents sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N° d'A.O	Désignation de la prestation	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'estimation du cout de la prestation est de
05/CMOT/2020	Marché aux bestiaux	200 000,00 dirhams	330 370,00 dirhams

N° 8630/PA

**SOCIETE TELIA TELECOM**  
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/08/2020, l'associé de la société TELIA TELECOM SARL.AU, à décidé de :  
 - Fondation d'une succursale sise à 40 BIS AVENUE DE LA PLAGE AIN SEBAA.  
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 05/10/2020 sous n°749974.  
**N° 8633/PA**

**SOCIETE MULTIFACETTE SARL**  
 Suivant la décision des associés en date du 08/09/2020, L'A.G.E a décidé ce qui suit :  
 - Transfert du siège de l'ancienne adresse Casablanca, 59, BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8 CASABLANCA à la nouvelle adresse RUE IBNOU NAFIE 110 ETAGE 4 MAARIF CASABLANCA.  
 - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal De Commerce de Casablanca le 16/10/2020 Sous n° 750197.  
**N° 8634/PA**

**SOCIETE CREDIRECT.MA**  
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 02/10/2020, les associés de la société CREDIRECT.MA SARL, ont décidés :  
 - Cession des parts sociales de Mr MOURAD MOUBARAK de (340) parts  
 Et de Mr. OTHMANE AMZIL de (330) parts au profit de Mr. SAAD SALAH EDDINE.  
 - Démission de Mr. MOURAD MOUBARAK de leur qualité de gérant et nommer Mr. SAAD SALAH EDDINE.

DINE nouveau gérant de la société CREDIRECT.MA pour une durée illimitée.  
 - La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. SAAD SALAH EDDINE.  
 - Mise à jour des statuts.  
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 05/10/2020 sous n°749977.  
**N° 8635/PA**

**SOCIETE GOLD PHARMA**  
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/09/2020, l'associé de la société GOLD PHARMA SARL.AU, a décidé :  
 - Cession des parts sociales de Mr HACHIMI MOULAY EL MEHDI de (1000) parts au profit de Mr. ABDELGHANI ETTAKI.  
 - Démission de Mr. HACHIMI MOULAY EL MEHDI de leur qualité de gérant et nommer Mr. AMINE BELRHITI nouveau gérant de la société GOLD PHARMA pour une durée illimitée.  
 - La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. ABDELGHANI ETTAKI.  
 - Mise à jour des statuts.  
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 16/10/2020 sous n°750191.  
**N° 8636/PA**

**SUNRISE BUILDING**  
 I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: la société a pour objet directement :

Promoteur de la Construction D'immeubles; \* Dénomination : « SUNRISE BUILDING » -Siège : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Res. LES ALPES 1er Etage N 8 Quartier Maarif Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite:  
 - Monsieur ALQAHTANI MOHAMMED : 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par Monsieur ALQAHTANI MOHAMMED pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 750542 en date du 20/10/2020, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 476287.  
 Pour extrait et mention gérance  
**N° 8637/PA**

**CONSTITUTION**  
 I/- Aux termes d'un acte SSP du 09/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU:  
 Dénomination : « LEONARDO CUISINE » SARLAU.  
 Objet : NEGOCIANT MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION  
 Siège Social : CASA-BLANCA, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3.  
 Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).  
 Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en es-

pièce à savoir :  
 Mr : MAROUANE BAHAA ALI : 100.000,00 DHS  
 Durée : 99 ans.  
 Gérance : Mr MAROUANE BAHAA ALL, gérant pour une durée illimitée.  
 II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 475715.  
**N° 8638/PA**  
 «DAR JANNATSARL AU »  
 R.C. de Fès n° 58.427  
 Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès,

le03/08/2020,Mr Nouredine GUEZOULI cède 500 parts, qui représentent la totalité de ses parts à Mr Mohammed KHARCHACHI. Suivant décision de l'associé unique gérant,le03/08/2020, il a été décidé ce qui suit :  
 - L'approbation et l'acceptation de la cession mentionnée ci-dessus.  
 - Acceptation de la démission de Mr Nouredine GUEZOULI de son poste de gérant de la société ;  
 - Désignation des cogérants Mr Mohammed KHARCHACHI et M. Leon James FERNANDEZ;

- Signature socialeseparée de l'un des cogérants MrMohammed KHARCHACHI et M. Leon James FERNANDEZ ;  
 - Modifications des articles 6, 7 et24 des statuts;  
 - Approbation des statuts refondus ;  
 Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le25/09/2020 sous le n°2361/20.  
**N° 8639/PA**

ROYAUME DU MAROC



Ministère De L'agriculture Et De La Pêche Maritime, Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts  
 Direction Provinciale de L'Agriculture de Béni Mellal

AVIS DE CORRECTION  
 DE L'AOON° 24/2020/DPA/4/SMOPFPA  
 Du 10/11/2020 à 10H

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni- Mellal informe le public de la correction de l'AOO N° 24/2020/DPA/4/SMOPFPA du 10/11/2020 à 10 h de ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 au lieu des articles 7 du règlement de consultation dudit appel d'offre  
**N° 8640/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE LA SANTE  
 DIRECTION REGIONALE DE TANGER- TETOUAN  
 ALHOCEIMA  
 DELEGATION DE LA PROVINCE DE TETOUAN



المملكة المغربية  
 وزارة الصحة  
 مديرية جهة طنجة تطوان الحسيمة  
 مندوبية إقليم تطوان

AVIS MODIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°06/2020 du 09/11/2020 à10h  
 (Séance publique)

L'appel d'offre N° 06/2020 du 09/11/2020 ayant pour objet :

**Achat de fournitures orthopédiques, destinées au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.**

Publié aux journaux suivants sous les numéros :  
 Le 13/10/2020 à AL ITIHAD AL ICHTRAKI: N°12665  
 Le 12/10/2020 à LIBERATION: N° 9139

Est modifié comme suit :

\*Au CPS Les caractéristiques techniques au niveau du chapitre deuxième: cahier des prescriptions techniques sont changés comme suit :

- Article n°32 : Kit de valve composé de Soupape plate en caoutchouc, bague à visser, bague à couler, bague d'étauchement, moule de thermoformage, moule à couler, vis, vis à tête fraisée et rondelle à visser, Pour trou de Ø 24 mm externe 40 mm AU LIEU DU : KIT DE VALVE 21Y105

- Article n°33 : Coussin moulé pour extrémité de moignon prémoulé , Élastique, Lavable, Ø 140 mm, Couleur blanc AU LIEU DU Coussin moulé pour extrémité de moignon 99B26=2

- Article n°34 : Coussin moulé pour extrémité de moignon prémoulé, Élastique, Lavable, Ø 110 mm, Couleur blanc AU LIEU DU Coussin moulé pour extrémité de moignon 99B26=1

\* Au niveau du bordereau des prix détail estimatif les articles N° :7, 8, 9, 12, 32 et 37 sont réduits en termes de description.

\*Au règlement de consultation l'ajout du dossier additif contenant :  
 1) Une copie conforme à l'original de la déclaration de l'établissement soumissionnaire auprès de la direction des médicaments et de la pharmacie du ministère de la santé conformément à la réglementation en vigueur.

2) Une copie conforme à l'original du certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux (CEDM) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis délivré au nom du concurrent par la direction des médicaments et de la pharmacie du ministère de la santé conformément à la réglementation en vigueur.

Une copie conforme à l'original du reçu du dépôt de la demande du certificat d'enregistrement et/ou d'attestation de réactualisation délivrée par la direction des médicaments et de la pharmacie dans le cas où le CEDM a expiré. Cette attestation de réactualisation doit être en cours de validité jusqu'à la fin de l'année en cours.

Ce certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux est exigé pour les prix figurant dans le bordereau des prix-détail estimatif N° 28-29-30-31 et32

3) Pour les établissements de distribution de dispositifs médicaux, tels qu'ils sont définis par l'alinéa 11 de l'article premier de la loi N° 84-12, le concurrent doit être expressément autorisé par le titulaire de l'enregistrement pour la commercialisation des dispositifs enregistrés.

Le reste est inchangé.

N° 8641/PA

MINISTERE DE LA SANTE  
 DIRECTION REGIONALE DE TANGER- TETOUAN  
 ALHOCEIMA  
 DELEGATION DE LA PROVINCE DE TETOUAN



وزارة الصحة  
 مديرية جهة طنجة تطوان الحسيمة  
 مندوبية إقليم تطوان

AVIS MODIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°21/2020 du 09/11/2020 à12h  
 (Séance publique)

L'appel d'offre N° 21/2020 du 09/11/2020 ayant pour objet :

**Achat de prothèses pour les malades handicapés destinées au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.**

Publié aux journaux suivants sous les numéros :  
 Le 13/10/2020 à AL ITIHAD AL ICHTRAKI: N°12665  
 Le 12/10/2020 à LIBERATION: N° 9139

Est modifié comme suit :

\*Au règlement de consultation l'ajout du dossier additif contenant :

1) Une copie conforme à l'original de la déclaration de l'établissement soumissionnaire auprès de la direction des médicaments et de la pharmacie du ministère de la santé conformément à la réglementation en vigueur

2) Une copie conforme à l'original du certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux (CEDM) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis délivré au nom du concurrent par la direction des médicaments et de la pharmacie du ministère de la santé conformément à la réglementation en vigueur.

Une copie conforme à l'original du reçu du dépôt de la demande du certificat d'enregistrement et/ou d'attestation de réactualisation délivrée par la direction des médicaments et de la pharmacie dans le cas où le CEDM a expiré. Cette attestation de réactualisation doit être en cours de validité jusqu'à la fin de l'année en cours.

Ce certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux est exigé pour tous les prix figurant dans le bordereau des prix-détail estimatif

3) Pour les établissements de distribution de dispositifs médicaux, tels qu'ils sont définis par l'alinéa 11 de l'article premier de la loi N° 84-12, le concurrent doit être expressément autorisé par le titulaire de l'enregistrement pour la commercialisation des dispositifs enregistrés.

\* Au niveau du bordereau des prix détail estimatif les articles N° :2, 3, 4 et 8 sont réduits en termes de description.

Le reste est inchangé.

N° 8642/PA



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Sport

## Zamalek-Raja

# L'option du report se précise



**L**e match comptant pour la demi-finale retour de la Ligue des champions africaine entre le Zamalek et le Raja, prévu en principe ce samedi au Caire, devrait être décalé de quelques jours. La décision de la commission de compétitions interclubs de la CAF est attendue incessamment et tout porte à croire que la requête du report formulée par l'équipe casablancaise pourrait être satisfaite par l'instance continentale.

Le Raja qui, en principe, devait s'envoler hier pour l'Egypte, avait demandé le report de cette rencontre après que huit joueurs du club ont contracté le virus de la Covid-19. La liste des infectés compte Mohcine Moutawalli, Abdelilah Hafidi, Abdelilah Achakir, Ilias El Haddad, Omar El Arjoun et Anas Jabroun, en plus de deux autres éléments, Ayoub Nanah et Mohamed Zrida testés positifs la semaine dernière avant le match aller sanctionné par une victoire des Cairotes par un à zéro, but de l'international marocain, Achraf Bencharki.

La délégation du Raja en partance pour Le

Caire devait effectuer hier un test de dépistage de la Covid et ses résultats permettraient de voir un peu plus clair même si pour la CAF, le test qui est pris en considération est celui effectué 48 heures avant la confrontation, c'est-à-dire jeudi dans un laboratoire de la capitale égyptienne. Ce qui ne peut se réaliser dans ce cas de figure, puisque le contingent rajaoui a été sommé par les autorités sanitaires marocaines de ne pas quitter le territoire national pour se mettre en isolement.

D'ailleurs, d'après certaines sources, l'adversaire, via son homme fort, le président Mourtaqa Mansour, ne voit pas de problème à ce que le deuxième acte Zamalek-Raja soit reporté, et d'aucuns avancent déjà la date du 27 courant.

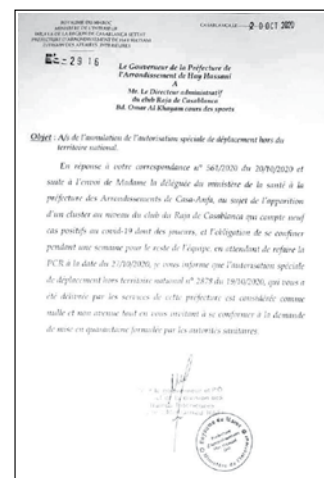
Un ajournement de ce match ferait beaucoup de bien à la formation rajaoui qui pourrait d'ici le jour J récupérer ses cadres et jouer à fond ses chances dans l'espoir de renverser la donne et de décrocher la qualification loin de ses bases au détriment d'un Zamalek tombeur des Verts en finale de la Ligue des champions en 2002.

Si l'option du report se précise pour le Raja, il y a lieu de relever que deux clubs, demi-finalistes de la Coupe de la Confédération, n'ont pu bénéficier de cette faveur. Il s'agit en effet du Hassania d'Agadir et de l'équipe guinéenne de Horoya Conakry qui ont été éliminés respectivement par la Renaissance de Berkane (1-2) et Pyramids d'Egypte (0-2).

Le HUSA avait disputé le dernier carré privé de 7 joueurs, alors qu'au Horoya, une dizaine de crampons ont manqué à l'appel. Pour ces cas, la CAF n'a recouru à aucune interprétation des textes, se contentant d'appliquer le nouveau règlement stipulant que toute équipe disposant de 11 joueurs en plus de trois remplaçants est tenue de disputer son match.

A ce propos, l'on peut comprendre la décision de la CAF de ne pas décaler le dernier carré de la Coupe de la Confédération dans la mesure où le temps presse, la finale étant arrêtée au 25 octobre au Complexe Moulay Abdellah de Rabat. En revanche, en Ligue des champions, reporter le match de quelques jours reste possible, puisque la finale est programmée pour le 6 novembre.

Mohamed Bourab



## Coupe de la Confédération

# Pyramids rejoint la RSB en finale



**L**e Complexe Mohammed V de Casablanca a abrité mardi soir la seconde demi-finale de la Coupe de la CAF entre les Egyptiens de Pyramids et les Guinéens du Horoya qui a vu la victoire des premiers. En effet, le club caennais s'est imposé par 2-0 grâce à des buts de Hassan et El Saïd pour s'offrir une première finale continentale.

Privés de matches officiels depuis mars dernier, les hommes de Lamine N'Diaye ont fait face au défi physique consistant à affronter la fabuleuse équipe de Pyramids, qui a disputé, elle, une vingtaine de matches depuis le mois de juillet 2020.

Après un premier quart d'heure tranquille d'un côté comme de l'autre, la première frappe dangereuse intervient à la 17e minute par Mohamed Farouk du pied gauche. Le gardien Moussa Camara claque une main pour pousser le ballon

loin de ses cages.

A l'heure de jeu, une combinaison entre Antwi et Traoré sème l'inquiétude devant les buts du Horoya. Bien lancé quelques instants plus tard, Eric Traoré en position de frappe fait une passe en retrait de l'extérieur du pied en direction de Gaber. Le milieu des Egyptiens voit le gardien Moussa avancé et tire vers les buts. Mais le défenseur Fofana a pris la place du gardien et repoussé le ballon sur la ligne, avant que Moussa ne récupère le ballon. Les deux équipes rejoignent le vestiaire sur ce score vierge.

Le match bascule à un quart d'heure de la fin. Pyramids n'a eu besoin que d'une minute pour ouvrir le score et faire le break dans la foulée.

A la sortie d'Ocansey Mandela, leader du club de Matam diminué suite à sa longue blessure, Héritier Makambo fait son entrée. L'attaquant congolais

se crée quelques opportunités, mais c'est la formation égyptienne qui va déverrouiller le match.

Ibrahim Hassan ouvre le score à la 74e minute, avant d'être imité par le capitaine Abdallah El Saïd la minute suivante sur une somptueuse frappe lointaine. Avec deux buts encaissés si vite, le Horoya semble effondré. Alseny Camara pense cependant avoir réduit l'écart à cinq minutes de la fin, mais il est signalé en position de hors-jeu après consultation de la VAR.

Les hommes d'Ante Cacic, pour leur première participation à une compétition interclubs de la CAF, seront au rendez-vous de la finale. Pyramids affrontera la RS Berkane ce dimanche 25 octobre au Complexe Prince Moulay Abdellah de Rabat en finale de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Source : cafonline.com



Ligue des champions

# Barça et Juve déjà lancés

## Chelsea accroché par Séville

**M**arcus Rashford punit encore Paris: déjà bourreau du PSG en 2019, l'attaquant de Manchester United a terrassé le vice-champion d'Europe mardi (2-1) en ouverture de la Ligue des champions, tandis que Barcelone et la Juventus ont réussi leur entrée, une semaine avant de s'affronter.

Le PSG se plaisait plus sous les chaleurs de Lisbonne que sous la pluie battante du Parc des Princes: pour son entrée en lice dans sa compétition, le club vice-champion d'Europe a sombré à domicile, s'inclinant en extremis devant Manchester United (2-1). "Ce sont des débuts très durs", a reconnu l'entraîneur parisien Thomas Tuchel au micro de RMC Sport. "Ce n'était pas nous, clairement."

La première période des Parisiens a peut-être été la pire de la saison, sanctionnée par un penalty transformé par Bruno Fernandes (23e).

Au fond du seau, les Parisiens ont un peu relevé la tête en seconde période à

l'image de Neymar, à l'origine de l'égalisation: son corner a été catapulté dans les buts anglais par... Martial, malheureux sur le coup (55e).

Mais c'est finalement Rashford qui a eu le dernier mot d'un tir croisé impeccable (87e), ravivant le spectre du "come-back" que l'attaquant anglais avait scellé au même endroit en 8es de finale en 2019.

Voilà Paris déjà sous pression dans ce groupe H très relevé, puisque Neymar et consorts accusent déjà trois longueurs de retard sur Manchester et sur le RB Leipzig, vainqueur 2-0 du club turc d'Istanbul Baskeshir, que les Parisiens déferont dès la semaine prochaine.

"Ce n'est pas le moment d'être en colère ou de perdre la tête. On doit être honnête et critique avec nous-mêmes", a lancé Tuchel.

Pas de vainqueur entre Chelsea, décevant à domicile, et Séville, très bien organisé (0-0): le club londonien, le plus dépensier de l'été avec près de 250 M EUR investis, n'a pas brillé face au collectif du

club andalou, sans doute heureux de ce bon point décroché à Stamford Bridge.

Mais comme dans l'autre match du groupe E, les néophytes Rennes et Krasnodar se sont également neutralisés (1-1), tout reste à faire lors des cinq journées restantes...

Dans le groupe G, les favoris n'ont pas failli: la Juventus (3 pts) est allée gagner 2-0 sur la pelouse du Dynamo Kiev grâce à un doublé d'Alvaro Morata, tandis que le FC Barcelone n'a pas fait de détail (5-1) contre les modestes Hongrois de Ferencvaros. Tout est déjà en place pour un choc au sommet de la poule la semaine prochaine entre la Juve de Cristiano Ronaldo et le Barça de Lionel Messi... si toutefois le Portugais est rétabli à temps du Covid-19.

Sans "CR7" à Kiev, les Turinois ont réussi à offrir à leur nouvel entraîneur Andrea Pirlo des débuts réussis sur un banc de C1, avec un doublé d'Alvaro Morata (46e, 84e).

En Catalogne, l'entraîneur Ronald Koeman a tranché dans le vif le débat des der-

niers jours sur le rendement d'Antoine Griezmann en décidant de se passer de l'attaquant, remplaçant au coup d'envoi.

Cela n'a pas empêché le Barça de dérouler au Camp Nou, malgré l'exclusion de Gerard Piqué, penalty concédé à la clé (70e). Messi a lui-même provoqué et transformé un penalty (27e) puis le jeune Ansu Fati a doublé la mise (42e) avant d'être passeur décisif pour Philippe Coutinho (52e). Pedri a lourdi le score sur une offrande d'Ousmane Dembélé (82e), lui-même buteur en fin de match (89e).

Erling Haaland (20 ans), la révélation de la précédente édition de la C1 avec ses 10 buts inscrits, n'a pas suffi pour Dortmund: buteur d'une reprise surprenante (72e), le grand attaquant norvégien n'a pourtant pas évité au Borussia une défaite inaugurale sur la pelouse de la Lazio à Rome (3-1).

La Lazio prend donc la tête du groupe F, devant le Club Bruges, victorieux un peu plus tôt sur la pelouse du Zenit Saint-Petersbourg (2-1).



Deuxième apparition de Ziyech avec les Blues en tant que remplaçant.

# Hakimi, l'ailier qui déborde d'ambition à l'Inter

Andreas Brehme : *Il y a peu de joueurs comme Hakimi, je suis convaincu qu'il va être un atout très important pour l'Inter*



**L**e rapide Achraf Hakimi entend briller cette saison en Ligue des champions dans le couloir droit de l'Inter Milan, ne serait-ce que pour donner tort au Real Madrid, futur adversaire des Milanais en C1, qui a préféré le vendre.

"A chaque fois qu'il entre en scène, on se met à penser à Zidane: mais comment ont-ils pu l'envoyer ailleurs?", s'interrogeait dimanche le Corriere dello Sport au sujet de l'international marocain qui

a encore été l'un des Nerazzurri les plus tranchants lors du derby perdu 2-1 face à l'AC Milan.

A l'heure d'aborder la première journée de Ligue des champions contre les Allemands de Mönchengladbach, Hakimi semble déjà à l'aise sous la tunique bleue et noire. Avec 1 but et 2 passes décisives, il séduit la Serie A, où son entente avec l'avant-centre belge Romelu Lukaku pourrait faire des étincelles.

Les joueurs de Mönchengladbach n'ont pas eu

besoin de présentations: la Bundesliga n'a pas oublié les débordements incisifs du Marocain de 21 ans sous le maillot du Borussia Dortmund, où il a été prêté ces deux dernières saisons par le Real Madrid.

Au terme de ces deux années brillantes en Allemagne, l'Hispano-Marocain, natif de Madrid, se serait bien vu revenir chez les champions d'Espagne.

Le Real Madrid, un club dont il est "fan depuis tout petit" et où il n'a jamais caché ses envies de s'imposer. Le club espagnol l'avait recruté à l'âge de 16 ans pour ses équipes de jeunes et lui a offert ses premières apparitions en C1 - deux matches, à 18 ans - avant de l'envoyer s'aguerrir dans la Ruhr.

Mais en cette saison financièrement délicate pour tous les clubs, même les plus riches du monde, le Real n'a pu renoncer à la plus forte plus-value que représentait Hakimi: selon le site spécialisé Transfermarkt, sa valeur marchande potentielle a été multipliée par dix - de 5 à 54 millions d'euros - durant son séjour à Dortmund.

L'Inter n'a pas laissé passer l'occasion de mettre la main sur un joueur qui avait largement contribué à la priver des 8e de finales de C1 l'an dernier: un doublé du Marocain à Dortmund avait en effet permis au Borussia, mené 2-0 à la pause, de renverser les Milanais (3-2).

Il en a coûté au final 40 M EUR plus 5 de bonus aux Milanais, selon la presse italienne. Un transfert évalué comme le troisième le plus coûteux

de l'histoire des Nerazzurri (après Lukaku et Vieri).

Au vu de ses premières prestations en Serie A, Hakimi, sous contrat pour cinq ans, représente clairement une arme nouvelle dont l'Inter manquait. A la fois grâce à sa vitesse exceptionnelle, sa qualité de dribble dans les uns contre un mais aussi sa polyvalence: il peut couvrir tous les postes sur le côté droit, dans un rôle de milieu offensif, mais aussi dans un rôle de latéral plus défensif.

"Il y a peu de joueurs comme lui, je suis convaincu qu'il va être un atout très important pour l'Inter", a estimé cette semaine dans la Gazzetta dello sport l'ex-défenseur allemand de l'Inter Andreas Brehme.

Sa plus grande qualité? "Sa lucidité pour faire une passe décisive après une accélération: il sait être décisif", a ajouté l'ex-latéral de la Mannschaft.

L'exigeant entraîneur interiste Antonio Conte saluait aussi récemment "le grand potentiel" de cet "investissement" important pour le club, tout en soulignant en attendant davantage de la recrue: "Il a énormément de qualités mais doit encore progresser, il peut s'améliorer beaucoup en phase défensive".

Message reçu par Hakimi qui a assuré cette semaine sur beIN vouloir "démontrer que le club a eu raison de miser" sur lui: "C'est très important qu'un entraîneur te fasse confiance et te vueille vraiment", a souligné le Marocain qui pensait peut-être à Zinedine Zidane et au Real, qu'il va recroiser dès le 3 novembre à Madrid...



## Covid oblige : Des dindes moins dodues sur les tables britanniques à Noël

Sous les rayons d'un soleil d'automne, les dindes de Mark Chilcott qui se disputent des morceaux de pommes ont plutôt l'air de belles bêtes. Elles sont pourtant plus petites que les années précédentes car taillées pour les tables plus réduites d'un Noël sous Covid.

L'éleveur bio de 58 ans privilégie la qualité à la quantité sur son exploitation de 180 hectares du Dorset (sud-ouest de l'Angleterre), où il élève aussi des vaches de race blanc bleu belge, et fait pousser des cultures de base.

Au printemps, quand la pandémie s'est installée, il a anticipé les restrictions sur le nombre de personnes qui pourraient se réunir en intérieur d'ici à la fin de l'année.

Il a ainsi sélectionné en avril des dindonneaux de la race "bronze", préférant les femelles aux mâles plus imposants, et a réduit leur nombre à 1.200 têtes, contre 1.500 l'année précédente.

Les dindes atteignent cinq à six kilos, la moitié du poids des mâles et un tiers des énormes bêtes qui se vendent dans les supermarchés.

Selon l'éleveur, c'est largement bien assez pour des convives sous le régime de "la règle de six" fixant la limite du nombre de personnes qui peuvent se rassembler en Angleterre.

En outre, les familles dans certaines régions ne peuvent plus ac-



cueillir d'invités, des restrictions qui pourraient se prolonger jusqu'à Noël.

"Si on manque de petits gabarits, les gens devront avoir du blanc ou des demi-dindes", explique l'agriculteur à l'AFP, après avoir jeté des fruits à son troupeau de plumes noires, pour varier leur habituel régime de céréales. "Mais on s'attend à les vendre facilement cette année. La demande est vraiment bonne, et côté ventes, on est en avance par rapport à l'année dernière."

D'autres n'ont pas misé sur la bonne dinde, espérant un assouplissement des restrictions pour les fêtes, et risquent de se retrouver

avec des volailles surdimensionnées sur les bras.

Richard Griffiths, le directeur général du British Poultry Council, qui représente les volaillers, leur a conseillé d'abattre et congeler leurs bêtes plus tôt, avant qu'elles n'aient atteint leur pleine maturité.

Nombre d'éleveurs ont déjà effectué la transition face à des consommateurs qui se détournent des grosses dindes surgelées pour de plus petites, élevées en plein air, ou optent pour de l'oie, plus traditionnelle, selon l'organisme.

Mais soucieux de voir les ventes de neuf millions de dindes de l'an dernier se maintenir, M. Griffiths délivre ce conseil: "Si les

gens ne peuvent pas se réunir en nombre, ça peut valoir le coup de prendre ce qui est disponible - même de plus grosses bêtes - plutôt que de tout louper".

Les exploitants peuvent faire de leur mieux pour s'adapter, mais on ne peut pas tout résoudre en pleine pandémie.

Les clients de la ferme Chilcott seront privés cette année de la traditionnelle "mince pie" (tarte à la viande) et de leur verre de cidre chaud quand ils viendront chercher leur commande.

A cause des règles de distanciation, ils devront rester dans leur voiture pendant que Mark Chilcott, son épouse ou ses enfants

chargeront leur commande dans le coffre.

La famille, dont les parents de Mark qui ont commencé l'exploitation dans les années 60, travaillera "jusqu'à la dernière minute" pour honorer les commandes avant de s'attabler autour de leur propre dinde rôtie à Noël.

Suivront ensuite quelques jours chargés jusqu'à la prochaine échéance de taille pour le secteur: le 1er janvier, qui pourrait voir le Royaume-Uni lever les voiles du marché européen sans s'être accordé sur un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Certains agriculteurs britanniques sont ravis de quitter la politique agricole commune de l'UE, qu'ils jugent désastreuse d'un point de vue environnemental et truquée au profit de leurs concurrents européens.

Mais selon Richard Griffiths, le secteur s'inquiète des conséquences d'un "no-deal" sur les livraisons d'œufs, de poussins et de volailles fraîches.

Pour Mark Chilcott, la possibilité d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis fait planer la menace d'une concurrence plus dure s'il doit rivaliser avec des volailles américaines gonflées aux hormones et lavées au chlore. Mais pour l'instant, il est ravi que son choix des petites dindes porte ses fruits.

## Aubergines à la viande hachée



### Ingrédients :

4 petites aubergines de formes régulières  
2 dl d'huile  
200 g de viande hachée cuite  
Quelques raisins et un peu de sauce  
50 g d'oignons finement hachés  
80 g de riz cuit à l'eau  
1 cuillère à soupe de coriandre fraîche hachée  
Sel, poivre  
1 piment doux  
Chapelure

### Préparation :

Découper les aubergines en 2 dans le sens de longueur. Mettre l'huile à chauffer dans une grande poêle. Y frire les aubergines. Les déposer sur un papier absorbant. Retirer la chair intérieure de chaque aubergine sans abîmer la peau. Hacher grossièrement la chair et la mélanger avec le mouton, les oignons, le riz, les épices, la coriandre et la sauce aux raisins. Remplir les aubergines avec cette farce. Les disposer dans un grand plat en terre. Arroser copieusement d'huile. Saupoudrer très légèrement de chapelure. Passer au four pendant 15 minutes environ pour terminer la cuisson.

## Dentifrice : Quelle est la bonne dose à mettre sur la brosse à dents

Vous utilisez sûrement sans le savoir beaucoup trop de dentifrice. Un dentiste malaisien a utilisé TikTok pour montrer quelle était la bonne dose à mettre sur votre brosse à dents.

Oubliez les publicités présentant des brosses à dents recouvertes de dentifrices. Les fabricants de la pâte dédiée à l'hygiène bucco-dentaire ne montrent pas la quantité recommandée pour la santé. C'est ce qu'assure le Dr Goa Jye Teh. Le dentiste malaisien est devenu une star de TikTok avec sa vidéo pédagogique.

Dans le petit film vu par plus de 6 millions d'internautes, le professionnel de la santé assure : "Les publicités vous mentent ! Vous n'avez pas besoin d'utiliser autant de dentifrice". Comme il le montre en image, la bonne quantité à mettre sur la brosse à dents est l'équivalent d'un petit pois.

Par ailleurs, il vaut mieux privilégier le modèle à poils souples que celui à poils durs, car il est moins agressif pour l'émail des dents et les gencives. Pour une bonne hygiène dentaire, il est conseillé aussi d'utiliser un fil dentaire pour nettoyer les endroits les plus reculés...

De plus, les jeunes enfants qui apprennent à se laver les dents ont besoin d'une quantité encore moindre de dentifrice. Pour les moins de 3 ans, la dose de produit correspond à la moitié d'un petit pois.

"Croyez-moi, utiliser plus de dentifrice ne rendra pas vos dents encore plus propres", assure le dentiste dans sa vidéo.

Utiliser trop de dentifrice n'est pas bon

pour la santé des dents, et plus particulièrement celle des enfants. Cela peut en effet provoquer un surdosage de fluor. Le Dr Goa Jye Teh explique : "Le fluor, lorsqu'il est ingéré en grandes quantités, peut provoquer une affection cosmétique des dents connue sous le nom de fluorose dentaire sur les dents en développement".

Il a ensuite ajouté : "Les conséquences cosmétiques vont de la décoloration légère aux taches jaunes et brunes en passant par des creux évidents dans les dents". Ce n'est pas dangereux en termes de santé... mais l'émail est tout de même dysfonctionnel, et donc plus sensible aux attaques extérieures. La dose de fluor recommandée par l'OMS est de 0,05 mg/kg/jour. Une fluorose risque d'apparaître lorsque le taux atteint 0,1 mg/kg/jour chez l'enfant et 0,4 mg/kg/jour chez l'adulte.

Toutefois, le professionnel de l'hygiène bucco-dentaire prévient qu'il n'est pas recommandé, non plus, de passer à l'extrême inverse : c'est-à-dire utiliser trop peu de dentifrice. Effectivement, si les dents sont lavées sans la bonne quantité de dentifrice, l'utilisateur ne bénéficiera pas des avantages du fluor comme la lutte contre les caries.

Pour pouvoir bénéficier des effets bénéfiques de cet oligo-élément, le dentiste malaisien propose une astuce pratique : "Lorsque vous vous brossez les dents, vous devez rechercher l'excédent et ne pas vous rincer la bouche avec de l'eau. En effet, le fluorure dans le dentifrice met du temps à agir sur vos dents".